

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 3 DÉCEMBRE 2013

VOLUME 148

NON-PUBLICATION

JEAN LAROSE et ROSA FANIZZI
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,
Me ISABELLE GILLES

INTERVENANTS :

Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me JONATHAN BOIVIN pour M. Louis-Pierre Lafortune
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me LAURENT THEMENS et Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds
de solidarité
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
LOUIS-PIERRE LAFORTUNE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	9

109NP-1150.2 :		
		
		187
109NP-1151.1 :		
		250
109NP-1151.2 :		
		250
109NP-1152.1 :		
		252
109NP-1152.2 :		
		
		252

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce troisième (3ième)
2 jour du mois de décembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les procureurs peuvent
8 s'identifier, je vous prie?

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Bon matin, Madame la Présidente. Paul Crépeau pour
11 la Commission.

12 Me ISABELLE GILLES :

13 Bon matin. Isabelle Gilles pour la Commission.

14 Me SIMON LAROSE :

15 Bon matin. Simon Larose pour le Procureur général
16 du Québec.

17 Me ESTELLE TREMBLAY :

18 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

19 Me MÉLISSA CHARLES :

20 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
21 construction du Québec.

22 Me JONATHAN BOIVIN :

23 Bonjour. Jonathan Boivin pour monsieur Lafortune.

24 Me DENIS HOULE :

25 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des

1 constructeurs de routes et grands travaux du
2 Québec.

3 Me SIMON LAPLANTE :

4 Bon matin. Simon Laplante pour l'Association des
5 constructeurs de routes et grands travaux du
6 Québec.

7 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

8 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
9 Québec.

10 Me FÉLIX RHÉAUME :

11 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
12 Québec.

13 Me LAURENT THEMENS :

14 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
15 solidarité.

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 Bonjour. André Ryan pour le Fonds de solidarité.

18 Me PIERRE POULIN :

19 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
20 criminelles et pénales.

21 LA GREFFIÈRE :

22 Je rappelle que nous sommes sous un mode de non-
23 publication.

24 Me JONATHAN BOIVIN :

25 Peut-être... Oh! Excusez-moi. Peut-être juste

1 simplement avant de commencer, simplement pour vous
2 informer que notre présence demain est... elle est
3 requise devant la Cour supérieure. Merci.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 Nous sommes au courant.

6 Me JONATHAN BOIVIN :

7 Merci.

8 LA PRÉSIDENTE:

9 Et il y aura donc une suspension du témoignage de
10 monsieur Lafortune demain. Et vraisemblablement,
11 nous redeviendrons public en...

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 Il y aura des témoins demain et je ne sais pas. Je
14 pense probablement il va y avoir des témoignages en
15 public, mais je sais pas s'il va y avoir des... des
16 ordonnances ou des requêtes.

17 LA PRÉSIDENTE:

18 O.K. Et monsieur Lafortune devra revenir, le cas
19 échéant, jeudi et à toutes autres dates
20 possiblement.

21 Me JONATHAN BOIVIN :

22 Merci.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Merci.

25

1 clients, là, dans votre société?

2 R. Non.

3 Q. **[131]** Non. Donc, essentiellement, vous êtes aussi
4 une forme d'em... Vous étiez un employé de Grues
5 Guay.

6 R. Oui. Quand on a com... Quand j'ai commencé aux
7 Grues Guay... C'est un peu particulier. Quand j'ai
8 vendu l'entreprise, je vous ai dit préalablement
9 qu'on n'étaient pas en très bons termes. J'avais
10 regardé pour acheter l'entreprise, il avait regardé
11 pour acheter la nôtre, puis même faire une fusion,
12 puis ça ne fonctionnait pas. Puis je me rappelle
13 que quand j'ai vendu, la journée... La veille,
14 j'avais même pris mes choses dans le bureau, parce
15 que je n'étais pas sûr du tout que je continuerais
16 le lendemain. On en avait parlé, ça avait été
17 discuté, mais en réalité, je pensais même que, en
18 achetant, il dirait, « Bon bien regarde, demain
19 matin je m'arrange avec ça, puis je n'ai plus
20 besoin de vous. »

21 Ça fait que j'avais un contrat de six mois,
22 mais qu'il n'était pas obligatoire de travailler
23 pour monsieur Baronet chez Guay. Je facturais mes
24 honoraires. Puis avec les années, à un moment donné
25 j'ai transféré sur la paie.

1 R. Oui.

2 Q. [137] Là on est en deux mille huit (2008), là.
3 Donc, vous avez dû ne pas être un employé très très
4 longtemps, vu que vous quittez en deux mille neuf
5 (2009) Grues Guay.

6 R. Oui.

7 Q. [138] Donc, vous avez été vraiment un employé, à un
8 moment donné, avec un T4, là?

9 R. Oui.

10 Q. [139] À la fin seulement, probablement fin deux
11 mille huit (2008), deux mille neuf (2009), juste
12 avant que vous quittiez, là.

13 R. Je ne peux pas vous dire exactement combien de
14 temps.

15 [REDACTED]

1

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■

[REDACTED]

8

Q. [252] C'est possible. Mario Boulé?

9

R. Oui.

10

Q. [253] Ça c'est un de vos employés, ça serait normal

11

d'avoir un projet?

12

R. Oui.

13

[REDACTED]

■

[REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

6 Q. [365] Qu'est-ce qui s'est passé dans les jours
7 précédents ou qu'est-ce qui va se passer, excusez-
8 moi, dans les jours suivants, après le vingt-sept
9 (27) octobre deux mille huit (2008)? Il y a-tu un
10 événement important?

11 R. Je peux pas vous dire.

12 Q. [366] Auquel vous avez participé activement?

13 R. Je peux pas vous dire.

14 Q. [367] Les élections deux mille huit (2008) à la
15 FTQ.

16 R. Oui.

17 Q. [368] Douze (12) novembre deux mille huit (2008),
18 on est deux semaines avant les élections.

19 R. O.K.

20 Q. [369] O.K. Est-ce qu'il a été question des
21 élections de la FTQ cette journée-là à votre... à
22 cette rencontre-là, Monsieur Lafortune?

23 R. J'étais pas à cette rencontre-là, comme vous avez
24 vu. Je peux pas vous dire s'ils ont parlé
25 d'élection ou non, là.

1 [REDACTED]

2 [REDACTED]

3 Q. [404] O.K. Vous avez d'autres amis à qui vous
4 parlez ce soir-là. Mario Boulé. Mario Boulé, ça
5 c'est, c'est... En fait, il est même associé avec
6 vous dans SCA?

7 R. Oui. Lui je le connais bien.

8 Q. [405] Connais bien, là. C'est quelqu'un que vous
9 voyez sur une base quotidienne, ou presque.

10 R. Presque, oui.

11 Q. [406] Presque.

12 R. Oui.

13 Q. [407] Bon. Puis à la ligne 8 :

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED] puis effectivement, souvent,
20 j'ai une familiarité, comme je dis souvent à mes
21 a... à des gens, mon chum, même si ce n'est pas des
22 gens que je connais depuis longtemps. Ça fait que,
23 oui.

24 Q. [408] O.K.

25 Je suis avec...

1 Mario Boulé ajoute :

2 Tant mieux, je suis avec Dominique
3 aussi, Dominique avec nous autres.

4 Lequel?

5 Parce qu'il y en a plusieurs.

6 Le gros Dom.

7 C'est qui, ça, le gros Dom?

8 R. Le gros Dom, dans le contexte des élections, j'ai
9 déduit que c'est Dominique Bérubé.

10 Q. **[409]** O.K. Et là on apprend que...

11 (11:41:21)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[410]** Pourquoi, dans le contexte des élections?

14 R. Bien, parce qu'il dit après ça, « Il se présente
15 aux élections. » Ça fait que je déduis que c'est
16 lui, là.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[411]** Il veut se présenter aux élections, on est à
19 deux mois des élections à la direction de la FTQ
20 Construction, et le gros Dom veut se présenter.
21 Puis comme de fait, dans les faits, il a annoncé
22 qu'il était pour se présenter, le gros Dom, c'est
23 monsieur Bérubé? Oui?

24 R. Oui. Oui oui.

25 Q. **[412]** Oui oui. Oui.

1 R. Il me semble que oui.

2 Q. **[413]** Pourquoi vous lui dites :

3 Faites pas de farces là-dessus. Je
4 pense pas, moi. Je pense pas qu'il
5 veut se présenter.

6 Pourquoi vous lui dites ça? Regardez à la ligne
7 37 :

8 Ouin, ouin, d'après moi non.

9 R. Bien, il veut se présenter... Bien là, regarde,
10 peut-être que... Visiblement, j'avais probablement
11 bu un petit peu ce soir-là, là, ça fait que ça se
12 peut que j'aie dit des choses que... Il n'y a pas
13 de lien. Il veut se présenter, il avait le droit de
14 se présenter.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. **[414]** Je vais aller un peu plus loin : ça n'a pas
17 l'air de faire votre affaire qu'il se présente.

18 R. Ah non! Ça c'est clair. Ça ne faisait pas mon
19 affaire. Mais que je ne pouvais pas présumer qu'il
20 se présente ou non. Est-ce que, de fait...

21 Q. **[415]** Pourquoi ça ne faisait pas votre affaire?

22 R. C'est sûr que j'appuyais la candidature de Richard
23 Goyette. Ça fait que ça... Ça c'est sûr.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. **[416]** Alors monsieur Goyette, c'était déjà, c'était

1 le poulain, ça, de Jocelyn Dupuis?

2 R. Oui.

3 Q. **[417]** Puis il y avait déjà un autre candidat qui se
4 présentait, qui était de l'autre clan le clan
5 Lavallée?

6 R. Oui, probablement.

7 Q. **[418]** Oui? Lequel?

8 R. C'est le gars du 791, si je ne me trompe pas,
9 monsieur... Le nom m'échappe, là, mais... Bernard
10 Girard, je pense.

11 Q. **[419]** Bernard Girard. Et, alors Bernard Girard, qui
12 est... qui est le re... qui représente le clan de
13 monsieur Lavallée? Ça, vous savez ça?

14 R. Bon...

15 Q. **[420]** Connaissez-vous assez la politique...

16 R. Bon...

17 Q. **[421]** ... interne de la FTQ?

18 R. Non.

19 Q. **[422]** FTQ Construction?

20 R. Je ne connais pas superbien la politique interne.
21 Ce que je sais, dans ce domaine-là, c'est que je
22 crois que les élections sont faites parmi les
23 délégués, qui représentent chacun des secteurs où
24 la FTQ Construction est présent. Et je pense qu'il
25 y en a une vingtaine, pour vous donner une idée. Je

1 C'est des « chums »?

2 R. Écoute, c'est... un ami de monsieur Boulé, il est à
3 côté, je lui dis : « Bonjour. » Comme j'aurais fait
4 à peu près avec n'importe qui que j'aurais connu,
5 qui est à côté de quelqu'un.

6 Q. **[426]** O.K. Ce que je voulais vous... Alors, la
7 pièce est produite. On va maintenant revenir sur un
8 autre sujet parce qu'il y a des... il y a
9 différents personnages qu'on n'a pas fini de voir
10 la semaine passée, je voudrais finir de faire le
11 tour des gens qu'on retrouve dans votre entourage
12 commercial ou d'entrepreneur. Vous nous avez parlé
13 de monsieur Saulnier, pour qui vous travaillez
14 aujourd'hui?

15 R. Oui.

16 Q. **[427]** Marc Saulnier, vous le connaissez depuis
17 quand?

18 R. Depuis... les années deux mille (2000). Même peut-
19 être avant.

20 Q. **[428]** Un petit avant de rentrer chez Fortier
21 Transfert?

22 R. Non. Non, effectivement, là. Dans les années deux
23 mille (2000).

24 Q. **[429]** O.K., à l'arrivée chez Fortier Transfert,
25 qu'on met en deux mille (2000), deux mille un

1 (2001), à peu près, là?

2 R. Oui, à peu près.

3 Q. **[430]** O.K. Dans quel contexte vous avez rencontré
4 monsieur Saulnier?

5 R. C'est un entrepreneur de la région où je viens, ça
6 fait que je l'ai rencontré... je me rappelle pas la
7 première fois que je l'ai rencontré, dans quel
8 contexte. Puis après ça on s'est déjà croisés en
9 voyage puis...

10 Q. **[431]** Et les... En voyage, vous le croisez pas
11 hasard en voyage à l'étranger?

12 R. Oui.

13 Q. **[432]** Par hasard ou vous étiez en voyage ensemble?

14 R. Non, non, on était... on avait un ami commun, ça
15 fait qu'on s'était croisés en voyage là-bas. On
16 était pas partis ensemble, on s'était croisés là-
17 bas.

18 Q. **[433]** O.K. À quel endroit ça?

19 R. En Floride.

20 Q. **[434]** Et...

21 (11:46:00)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. **[435]** Sans... Vous aviez un ami commun, O.K. Sans
24 être partis ensemble, est-ce que vous saviez que
25 vous le rencontriez avant de partir?

1 R. Bien, j'avais un bon ami commun, qui est un de mes
2 employés, il travaillait là, ça fait que c'était
3 probable mais il y avait rien de prévu, on s'était
4 croisés là-bas.

5 Q. **[436]** Oui, mais vous le saviez avant de partir que
6 vous étiez pour le rencontrer?

7 R. Bien, probablement que oui.

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Q. **[437]** Je vais juste prendre le nom de l'ami commun,
10 là, qui était?

11 R. Monsieur Proteau.

12 Q. **[438]** Monsieur Proteau. Qui travaillait chez vous?

13 R. Oui.

14 Q. **[439]** Chez Fortier ou c'est Guay?

15 R. Chez Fortier puis il travaillait chez Guay puis
16 aujourd'hui chez Mammouth, là.

17 Q. **[440]** Quelqu'un dans le travail des grues?

18 R. Oui.

19 Q. **[441]** Alors, monsieur Saulnier, avez-vous suivi un
20 petit peu sa carrière d'affaires, qui est tout de
21 même assez fulgurante au niveau de l'industrie du
22 coffrage?

23 R. Oui.

24 Q. **[442]** Je comprends que vous y êtes depuis deux
25 mille dix (2010), et cette entreprise-là grandit,

1 grandit et c'est l'entreprise numéro 1 dans
2 l'industrie du coffrage au Québec à l'heure
3 actuelle?

4 R. Ça dépend comment vous définissez numéro 1. La
5 meilleure ou la plus... performante, probablement,
6 mais pas en grosseur.

7 Q. **[443]** Pas en grosseur. Bon. Monsieur Saulnier,
8 qu'est-ce que vous savez de ses... ses liens avec
9 le crime organisé?

10 R. Euh...

11 Q. **[444]** Peut-être demander à madame Blanchette,
12 juste... il y a une pièce qui a déjà été produite,
13 là, on va la ramener à l'écran, la pièce 101P-984,
14 à la page 16, le profil de Marc Saulnier. Vous
15 pouvez commencer à nous dire ce que vous en savez.

16

17 [REDACTED]. Je peux pas vous dire
18 exactement dans lesquelles années, si je ne me
19 trompe pas c'était avant deux mille six (2006). Je
20 pense que c'est en deux mille six (2006) qu'il y a
21 eu des changements. Il a été associé dans une
22 gazonnière, si je me trompe pas, et un gym. Puis
23 après ça, ce que je sais, c'est que quand les gens
24 se sont fait arrêter, il a mis... il a racheté les
25 parts dans le gym, il a vendu les parts dans la

1 [REDACTED]
■ [REDACTED]

12 Q. [453] Puis je vous aurais demandé, qu'est-ce que
13 vous auriez fait là? Est-ce que parce que Marc
14 Saulnier c'est un ami, rendu en deux mille six
15 (2006)?

16 R. Oui, je le connais depuis des années.

17 Q. [454] Oui, vous le connaissez mais là vous faites
18 toujours la différence entre le connaître puis
19 amitié. Est-ce que...

20 R. Ah! non, Marc c'est devenu, avec les années, là, un
21 bon ami, là.

22 Q. [455] O.K. Êtes-vous déjà allé dans les bureaux de
23 Gazonnière Saulnier, en deux mille cinq (2005),
24 deux mille six (2006)?

25 R. Non, je pense pas.

1 Q. [456] Qui est Arthur Pontbriand?

2 R. C'est un comptable.

3 Q. [457] O.K. Savez-vous monsieur Pontbriand fait la
4 comptabilité pour quelle entreprise?

5 R. À quel moment ou quoi, là?

6 Q. [458] En deux mille six (2006)?

7 R. En deux mille six (2006), je le sais... bien, si
8 c'est après il faisait la comptabilité Coffrages
9 Saulnier.

10 Q. [459] Coffrages Saulnier?

11 R. Oui.

12 Q. [460] Après deux mille six (2006), alors est-ce que
13 ça serait exact de dire c'est à lui qu'on a
14 transféré la comptabilité en deux mille... et qui
15 était le comptable avant deux mille six (2006)...
16 avant monsieur Pontbriand?

17 R. Bon, quand... tant qu'à y aller par bouts, là, je
18 vais vous le conter pareil... comment moi je
19 comprends ça. Marc Saulnier avait trois
20 entreprises, si je me trompe pas, on a parlé de la
21 gazonnière, on a parlé d'un gym et Fondations Marc
22 Saulnier. [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

1 [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

5 R. Oui mais monsieur Saulnier, il faut comprendre qu'à
6 Lavaltrie, d'après moi, c'est lui qui a à peu près
7 le plus de terrains, là, en ville, incluant les
8 terres agricoles puis les terrains commerciaux. Ça
9 fait que c'est quelqu'un qui joue beaucoup avec des
10 terrains là-bas pour les développer.

11 Q. [489] Ses affaires vont bien?

12 R. Oui.

13 [REDACTED]

■ [REDACTED]

15 R. Je peux vous garantir quelque chose, que, avec
16 l'épisode qui m'est arrivé, puis quand je me suis
17 fait arrêter, en deux mille neuf (2009), Marc est
18 venu me voir pour dire, j'aimerais ça qu'on
19 travaille ensemble. Je serais intéressé de
20 t'engager. J'ai eu plus qu'une rencontre avec lui
21 puis j'y ai dit, Marc, j'ai dit : « Regarde, avec
22 les problèmes que j'ai présentement, à tort, puis

23 [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

1

■

3

Q. [516] Dans le prêt. Et si je vous disais
qu'aujourd'hui il est dans les guichets
automatiques, là, les petits guichets qu'on place
dans... dans les commerces?

7

R. Hum, hum.

8

Q. [517] Est-ce que vous êtes au courant de ça?

9

R. Non.

10

Q. [518] O.K. Mais il est toujours dans la gestion de
l'argent.

11

12

R. Bien, je sais qu'il était dans le prêt, là. Le
reste, je ne connais pas.

13

14

Q. [519] Avez-vous fait affaire avec monsieur

■

16

R. On s'est parlé quelques fois. On a-tu fait affaire
ensemble... Je crois... Il ne me vient rien à
l'esprit, là. Je sais qu'on a parlé...

17

18

19

Q. [520] De quel... De faire quel genre d'affaires
avec lui?

20

21

R. Ah, bien, on a déjà parlé... On a déjà parlé de
différents projets qu'il regardait. Il avait déjà
regardé pour une marina, différentes choses, mais
je ne pense pas qu'il y ait rien qui se soit
concrétisé, là.

22

23

24

25

1 Q. **[521]** La marina, c'est... C'est-tu la Marina
2 Brosseau?

3 R. Non, je pense... Bien, je sais qu'il a déjà été...
4 C'est un amateur de bateaux, monsieur [REDACTED]
5 ça fait que c'est sûr qu'il en a...

6 Q. **[522]** Puis vous aussi?

7 R. ... déjà parlé. Oui.

8 Q. **[523]** Oui?

9 R. Mais... Sans plus, non.

10 Q. **[524]** O.K. Et on revient dans les affaires
11 financières. Monsieur [REDACTED] il était surtout,
12 on a vu, dans des affaires financières, de
13 l'argent. Avez-vous brassé de l'argent avec lui?

14 R. Je ne le sais pas.

15 Q. **[525]** Vous ne savez pas?

16 R. Je ne m'en rappelle pas.

17 Q. **[526]** Vous échanger des clients, faire des prêts...
18 Vous faites des prêts à ses clients, lui fait des
19 prêts à vos clients?

20 R. Il a des... Il a une entreprise différente.

21 Monsieur [REDACTED] faisait beaucoup d'hypothèques
22 puis de... de montants plus élevés, ce n'est pas
23 compliqué. Ça fait que ça se peut qu'il y ait des
24 fois que j'aie référé quelqu'un là, ou qu'il ait
25 référé quelqu'un. Mais sans plus, là.

1 Q. [527] Sans plus que ça. Monsieur... L'onglet 47,
2 Madame Blanchette, à la page 96. Je vous rappelle

■ [REDACTED]
■ [REDACTED]

10 R. Oui.

11 Q. [529] O.K. Alors, êtes-vous capable de nous
12 expliquer ça? On voit un billet, là, ça semble être
13 pour une série de billets, là, pour les Canadiens?

14 R. Oui. Oui.

15 Q. [530] Vingt-quatre mille dollars (24 000 \$).

16 R. Oui.

17 Q. [531] Expliquez-nous ça.

18 R. Bien, c'est des billets de hockey. C'est vrai que
■ [REDACTED] est un grand fan de hockey,
20 c'est vrai. Il a une loge... Je me rappelle, il a
21 une loge au Centre Bell, puis à un moment donné, je
22 pense qu'il y avait une série particulière qui
23 s'appelait Les Amis du Canadien, qui donnait
24 certains privilèges là si on achetait une série de
25 billets. Ça fait que j'avais acheté ça.

1 Q. **[532]** Vous aviez acheté ça, mais pourquoi le nom de
2 [REDACTED] sur ce document-là?

3 R. Bien, je pense que c'est quand ça sort en prévente,
4 ou quand il y a une édition limitée, c'est lui qui
5 me l'avait référé, si je ne me trompe pas, ou c'est
6 à même ses billets, ou quelque chose de même, là.

7 Q. **[533]** O.K. Et c'est... c'est la seule... Ce n'est
8 pas... Vous n'avez pas partagé ça avec lui, là,
9 cette série de billets-là?

10 R. Je ne penserais pas, non. Je pense que je les avais
11 achetés au complet.

12 Q. **[534]** Avez-vous déjà référé monsieur [REDACTED] à
13 des... à des entrepreneurs pour des prêts privés?

14 R. Peut-être, mais il ne m'en vient pas à l'esprit,
15 là.

16 Q. **[535]** Il ne vous en vient pas? Avez-vous déjà
17 investi dans les éoliennes?

18 R. J'ai... Oui. J'ai déjà investi dans les éoliennes.

19 Q. **[536]** O.K. Dans... Dans une entreprise en
20 particulier?

21 R. Oui.

22 Q. **[537]** Qui s'a...

23 R. AAER.

24 Q. **[538]** À Bromont.

25 R. Oui.

1 Q. **[539]** C'est l'ancienne usine Hyundai, ça?

2 R. Oui.

3 Q. **[540]** O.K. C'est un de vos amis, ça, qui est le
4 président de cette entreprise-là?

5 R. C'est quelqu'un que je connais, oui.

6 Q. **[541]** Qui s'appelle?

7 R. Monsieur Gagnon. Dave.

8 Q. **[542]** Gagnon.

9 R. Dave Gagnon.

10 Q. **[543]** Et vous, vous avez investi à quelle hauteur
11 dans cette entreprise-là?

12 R. Je pense que j'avais mis deux cent mille dollars
13 (200 000 \$).

14 Q. **[544]** O.K. Personnel, ou à travers une de vos...

15 R. Non, une compagnie. À travers une compagnie.

16 Q. **[545]** O.K. Et vous avez... Et c'est à quelle
17 époque, ça? Êtes-vous capable de placer l'année?

18 R. L'année, non, mais ça peut ressembler... Je vais
19 dire deux mille cinq (2005), six (6), sept (7),
20 peut-être. Je ne peux pas vous dire exactement, là.

21 Q. **[546]** Quel était votre but dans ce... Évidemment,
22 là, ultimement c'est de faire des sous, là?

23 R. Oui.

24 Q. **[547]** Mais pourquoi, pourquoi spécifiquement dans
25 les éoliennes?

1 R. Les éoliennes... Quand je travaillais chez Guay,
2 j'ai eu à me promener beaucoup aux États-Unis.
3 Entre autres, on a développé cinq succursales...
4 Bien, pas des succursales, là. On faisait des
5 travaux dans cinq états différents aux États-Unis,
6 strictement dans l'éolien. Et il y avait beaucoup
7 d'engouement au Québec pour ça, c'était des grandes
8 orientations qui s'en venaient. Il faut se remettre
9 à l'époque, là, il y avait pas une éolienne encore
10 au Québec. Ça fait que, dans mon travail, j'avais à
11 me promener un peu partout dans le monde, mais
12 principalement aux États-Unis, pour essayer d'avoir
13 des contrats. J'ai mis beaucoup, beaucoup de temps
14 là-dedans. Je fais le tour des expositions, ça fait
15 que j'ai acheté... bien, quand je dis « j'ai » il
16 faut faire attention, là. Les Grues Guay ont acheté
17 peut-être pour cinquante (50), soixante millions
18 (60 M) d'équipement pour faire l'installation
19 d'éoliennes. Ça fait que j'étais fréquemment dans
20 différentes expositions et AAER était une
21 entreprise qui faisait des représentations dans ces
22 mêmes salons, expositions. Ils étaient là, ça fait
23 que c'est sûr que je les ai connus là. Puis j'avais
24 un intérêt pour l'éolienne parce que j'étais
25 persuadé que, un, il y aurait un énorme marché pour

1 ça au Québec puis, deuxièmement, c'était le seul
2 fournisseur québécois, à ma connaissance, qui
3 offrait une alternative... bien, qui offrait des
4 éoliennes au Québec. Donc, avec tous les appels
5 d'offres qu'il y avait, je me disais que... ça
6 quasiment pas d'allure si eux autres en ont pas.
7 Et, de par leur grosseur d'entreprise, un simple...
8 sur cinq cents (500) éoliennes, par exemple, en
9 avoir eu cinquante (50) rentabilisait le plan
10 d'affaires.

11 Q. **[548]** Alors, vous faites cet investissement-là. Et
12 est-ce que... dans ce cadre-là, est-ce que vous
13 avez référé... est-ce que monsieur [REDACTED] a
14 fait affaire avec monsieur... monsieur Gagnon ou
15 l'entreprise AAER pour du financement?

16 R. Pas à ma connaissance.

17 Q. **[549]** Madame Blanchette, je vais vous demander de
18 nous faire jouer l'écoute 11916 à l'onglet 40, s'il
19 vous plaît. Vous y verrez une communication
20 entre... identifiée [REDACTED]

■

■

■

■

■

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[550]** Alors le reste a été caviardé. Monsieur
3 Lafortune, monsieur [REDACTED] c'est un bon ami?

4 R. Je le connais bien.

5 Q. **[551]** Connais bien. Vous faites passablement
6 d'affaires ensemble?

7 R. Moi, comme je vous dis, j'ai fait peu d'affaires à
8 ma connaissance, même pas, ce qu'on a vu là, c'est
9 le dossier, si on revient à monsieur Gagnon,
10 j'essaie de voir en perspective quand c'était,
11 effectivement, il y avait eu une levée de fonds,
12 moi j'ai mis de l'argent dans son entreprise par le
13 biais de la bourse puis après ça, puis je vous
14 dirais que même beaucoup d'informations là-dedans
15 sont inexactes parce qu'à ma connaissance, il y a
16 jamais eu même le contrat de soixante-quinze
17 millions (75 M), là.

18 Q. **[552]** Les informations sont inexactes, mais c'est
19 vous qui les donnez, là?

20 R. Oui.

21 Q. **[553]** O.K. Bon. Alors vous donnez des informations
22 inexactes pourquoi à ce moment-là?

23 R. Non, mais c'est pas parce que je voulais donner des
24 informations inexactes, c'est probablement ce qu'on
25 m'avait dit, ça fait que... c'est tout.

1 Q. [559] O.K. Et, bon, finalement, vous allez demander
2 qu'il vous envoie l'argent, vous, vous allez faire
3 le prêt tout simple... en titre de prête-nom pour
4 monsieur [REDACTED]

5 R. Ce qu'il me dit c'est [REDACTED] est supposé de
6 m'expliquer le dossier. Le dossier, ça me dit rien
7 puis je suis presque sûr que ça s'est jamais fait.

8 Q. [560] Une autre affaire qui s'est pas faite?

9 R. Bien, je pense bien, effectivement.

10 Q. [561] O.K. Alors ça, ça a pas marché l'idée

11 [REDACTED] [REDACTED] vous dit: « Je
12 peux pas le faire parce que j'ai... » il a ses
13 raisons, il vous demande de le faire, le prêt, vous
14 dites: « Envoie-moi l'argent » puis ça semble tout
15 réglé, là, il reste rien qu'à attacher ça avec...

16 [REDACTED], là, ce soir, mais ça a pas
17 marché?

18 R. Bien, à ma souvenance, effectivement, ça a pas
19 marché puis je sais pas pour quelle raison, je sais
20 pas c'était quoi exactement, là, mais à ma
21 connaissance, je l'ai pas fait.

22 Q. [562] Il y a d'autre chose dont on parle dans cette
23 conversation-là, à la ligne 51: « Tu sais, tes
24 messieurs qui étaient venus voir pour les terrains
25 dans les Bahamas »...?

1 R. Oui.

2 Q. **[563]** C'est quoi, ça, Monsieur...?

3 R. Probablement... parce qu'avec qu'est-ce qu'il dit,
4 avec l'argent puis le Fonds puis l'envergure du
5 projet, c'est probablement le dossier de
6 monsieur... un dossier qui a été présenté au Fonds
7 pour des Clubs Med, là, monsieur... le nom
8 m'échappe.

9 Q. **[564]** Jean-Marc Daigle?

10 R. Oui.

11 Q. **[565]** O.K. Pourquoi vous connaissez ce dossier-là?
12 Pourquoi vous dites: « Tes messieurs »? Et il vous
13 dit plus tôt: « Tes messieurs pour les terrains
14 dans les Bahamas, là »?

15 R. Je me rappelle plus dans quel contexte que monsieur
16 Daigle était venu me voir, mais pour me parler de
17 ce projet-là avec le Fonds de solidarité, ça fait
18 que le reste, là, comment ça a fonctionné, je le
19 sais pas, là.

20 Q. **[566]** Si on essaie de résumer, il est exact que
21 monsieur Daigle avait un projet qu'il a présenté au
22 Fonds visant à aller rénover un ou deux Clubs Med,
23 un des Bahamas puis l'autre en Floride?

24 R. En gros, oui, c'est ce que j'avais compris.

25 Q. **[567]** O.K. Qu'est-ce que vous avez fait dans le...

1 qu'est-ce que vous avez fait là-dedans, vous,
2 Monsieur Lafortune?

3 R. Mais je le sais même pas si le projet, finalement,
4 a eu lieu. Moi, à ma connaissance, monsieur Daigle,
5 je sais que je l'avais rencontré puis à mon bureau,
6 il m'avait dit: « Écoute, il dit, je suis
7 intéressé, j'ai des projets » je pense qu'il avait
8 déjà des options... peut-être, ça lui appartenait
9 probablement pas mais en tout cas, il voulait
10 rénover des Clubs Med. Donc, il me semble que je
11 l'avais référé au Fonds.

12 Q. [568] Et comment vous l'auriez référé au Fonds? À
13 qui au Fonds ou qu'est-ce que vous auriez fait
14 comme démarche auprès du Fonds?

15 R. Ah! je me rappelle pas exactement celui-là mais il
16 y avait plusieurs possibilités. Si... souvent on
17 envoyait directement des conseillers au Fonds,
18 peut-être à Jocelyn, là.

19 Q. [569] O.K. Peut-être à Jocelyn ou des conseillers.
20 Puis des conseillers, en connaissiez-vous plusieurs
21 au Fonds?

22 R. Non, c'est plus sur la construction.

23 [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1 Q. [571] O.K. Dans tous vos dossiers, là, vous, vous
2 avez fait affaire avec monsieur [REDACTED] comme
3 conseiller?

4 R. Oui.

5 Q. [572] Et quand c'était pas avec monsieur [REDACTED],
6 au niveau politique, c'était avec Jocelyn?

7 R. Bien, les fois que j'ai fait affaire avec le Fonds,
8 moi personnellement, c'est Fortier Transfert qui a
9 fait une fois une transaction là. Moi, par la
10 suite, j'ai pas fait d'affaires avec le Fonds.

11 Q. [573] Vous avez pas fait affaire. Mais vous avez
12 référé des gens au Fonds dans ce dossier-là des
13 Clubs Med?

14 R. Oui.

15 Q. [574] Et vous avez dit tantôt, peut-être monsieur
16 [REDACTED], peut-être monsieur Dupuis aussi?

17 R. Oui.

18 Q. [575] O.K. C'est possible que vous l'ayez envoyé
19 directement voir monsieur Dupuis avec son projet?

20 R. Oui.

21 Q. [576] Savez-vous s'il a marché... s'il a fonctionné
22 ce projet-là au Fonds?

23 R. Non, je le sais pas.

24 Q. [577] Savez-vous si c'était un des dossiers
25 toxiques du Fonds? Je vous pose la question.

1 R. Je le sais pas. C'est des... Les dossiers toxiques
2 du Fonds, ce que je comprends, ceux qui avaient été
3 faits, pas ceux qui étaient pas faits, mais...

4 Q. [578] O.K. Bon. Mais vous avez pas suivi ce
5 dossier-là plus que ça?

6 R. Non.

7 Q. [579] Et à part que de référer à monsieur Dupuis?

8 R. Oui.

9 Q. [580] O.K. Avez-vous aidé monsieur Daigle au moment
10 où il se cherchait un contracteur qué... un
11 entrepreneur québécois à trouver du contenu
12 québécois dans ce projet-là des Clubs Med?

13 R. Effectivement. Monsieur Daigle, pour... je... puis
14 les détails, les tenants et aboutissants des règles
15 pour avoir son financement qui était avec le Fonds,
16 je pense qu'il travaillait, je connais pas les
17 détails, mais probablement que ça prenait un
18 contenu québécois là-dedans pour que ça vaille la
19 peine pour qu'un fonds québécois investisse à
20 l'extérieur. Ça fait que oui, c'est possible qu'il
21 m'ait demandé d'y référer des entreprises pour
22 faire ça.

23 Q. [581] Qui vous auriez référé? C'est possible, là,
24 mais...

25 R. Oui.

1 Q. [582] ... vous souvenez-vous d'avoir référé
2 quelqu'un en particulier?

3 R. Bien, à ma souvenance, là, j'en ai référé deux
4 probablement. Lesquels? C'est, il me semble que
5 c'est Garnier, puis l'autre, c'est un gars de
6 Joliette, Christian Arbour.

7 Q. [583] O.K. Garnier, ça c'est Joe Borsellino?

8 R. Oui.

9 Q. [584] O.K. Et monsieur Arbour, savez-vous le nom de
10 son entreprise?

11 R. Les entreprises Christian Arbour, je pense.

12 Q. [585] O.K. Et aviez-vous déjà une relation
13 d'affaires, vous, avec Borsellino, là, Garnier?

14 R. Oui.

15 Q. [586] De quelle nature, à ce moment-là?

16 R. Bien, c'était un bon client. Je le connais depuis
17 longtemps.

18 Q. [587] Et qu'est-ce qui vous faisait croire que
19 l'entreprise de Borsellino pouvait avoir ce qu'il
20 fallait du projet, en fait le contenu québécois?
21 C'était quoi qu'on cherchait comme contenu
22 québécois?

23 R. Monsieur Borsellino, je crois, travaillait déjà à
24 l'extérieur, hors Québec, même en Afrique, si je me
25 trompe pas, ça fait qu'il avait les moyens

1 financiers de partir un projet comme ça, de faire
2 des travaux, ça fait que c'était plus dans ce sens-
3 là. Tu sais, vous savez, monsieur Borsellino, où
4 moi je l'ai connu principalement, c'est qu'il
5 travaillait dans le Grand Nord. Ça fait que, c'est
6 quelqu'un qui est capable de mobiliser des équipes,
7 là.

8 Q. [588] Quand vous parlez du Grand Nord, c'est Baie
9 James ou...

10 R. Oui, oui...

11 Q. [589] ... le grand nord québécois...

12 R. Québécois, pardon, oui.

13 Q. [590] Kuujjua... la baie... Kuujjuaq, les villages
14 nordiques?

15 R. Non, plus au sud que ça mais quand même, je sais
16 qu'il est un peu partout, là.

17 Q. [591] O.K. Est-ce qu'il y a d'autres... vous
18 permettez, je vais juste prendre une référence.
19 Dans... Alors, je veux juste, pour terminer cette

■ [REDACTED]
■ [REDACTED]
■ [REDACTED]
■ [REDACTED]
■ [REDACTED]
■ [REDACTED]

1 pourquoi vous gardez le nom de monsieur [REDACTED]
2 dans votre bureau comme ça sur un bout de papier?
3 C'est quoi ce document-là? Des choses à faire?

4 R. Je peux pas vous répondre, là. Ça ressemble pas mal
5 brouillon.

6 Q. [592] Page 3 du document, on a une date, dix-sept
7 (17) décembre deux mille huit (2008).

8 R. Hum, hum.

■ [REDACTED]

10 R. Hum, hum.

11 Q. [594] Est-ce que vous savez pourquoi vous aviez
12 à... à voir ou à traiter avec monsieur [REDACTED]
13 le dix-sept (17) décembre?

14 R. Non.

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

19 la date, écoutez, je vois pas le chiffre. C'est...

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Deux mille neuf (2009).

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. [596] Deux mille neuf (2009).

24 R. Hum, hum.

25 Q. [597] Est-ce que c'est en relation avec monsieur

■ [REDACTED]

2 R. Je sais que... je peux pas vous dire ceux-là, je
3 penserais pas. Je pense, c'est SCA. Je le sais pas.

4 Q. [598] SCA a fait des prêts à Transdan?

5 R. Oui.

6 Q. [599] O.K. Et on complétera, là, à la page 14 de ce
7 document-là, dans des feuilles jaunes. Évidemment,
8 il y a beaucoup d'éléments qui sont caviardés, là,
9 mais on voit Annie Miller, puis on voit en dessous

10 [REDACTED]

■ [REDACTED]

19 R. Oui.

20 Q. [603] Puis à la page 15, suivante, juste pour

■ [REDACTED]

22 R. Oui.

23 Q. [604] Pourquoi vous gardez tous ces petits bouts de
24 papier là ou des noms comme ça? Évidemment, les
25 éléments personnels sont caviardés. Pourquoi vous

1 gardez ça dans votre bureau?

2 R. En partant, c'est pas mon écriture. Deuxièmement,
3 pourquoi que s'il y a une assistante qui fait le
4 tour à tous les soirs puis qui broche tout puis qui
5 garde tout parce qu'il y a... Je le sais pas, je
6 peux pas vous dire pourquoi, c'est... en deux mille
7 huit (2008), que j'avais un bout de papier qui
8 était marqué ça.

9 Q. **[605]** Votre assistante, là, elle crée pas des...
10 quand elle trouve ces renseignements-là, c'est
11 parce que ça se trouve sur votre bureau. C'est des
12 choses à faire? Des choses que vous avez faites?
13 Des dossiers à traiter?

14 R. Bien, c'est assez dur de vous répondre, là.

15 Q. **[606]** O.K. Il est midi trente (12 h 30), Madame.
16 Avant d'aborder un nouveau sujet, je vous
17 suggère...

18 LA PRÉSIDENTE:

19 De prendre la pause.

20 LA GREFFIÈRE :

21 Excusez-moi, désirez-vous produire la pièce?

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Oui. Oui. S'il vous plaît.

24 LA PRÉSIDENTE:

25 C'est pas la pièce 47 tout de suite.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Non. C'était la pièce, l'écoute électronique...

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Oui.

5 LA GREFFIÈRE :

6 ... ainsi que la transcription.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Transcription.

9 LA GREFFIÈRE :

10 [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

■

■ [REDACTED] [REDACTED]

■

■ [REDACTED] [REDACTED]

■ [REDACTED]

■

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Bon appétit.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Merci.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24 REPRISE DE L'AUDIENCE

25

1 (14:04:14)

2 LA GREFFIÈRE :

3 Monsieur Lafortune, vous êtes sous le même serment
4 que vous avez prêté.

5 R. Merci.

6 Maître Crépeau, c'est à vous. Et je rappelle que
7 nous sommes toujours en ordonnance de non-
8 publication.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[607]** Monsieur Lafortune, nous continuons
11 brièvement à explorer certains des gens qui étaient
12 dans votre milieu de travail avec qui vous avez...
13 vous avez eu des rapports professionnels et/ou
14 personnels. Monsieur Marcel Champagne, je voudrais
15 juste que vous me disiez qui il est.

16 R. Marcel Champagne est... présentement, je sais pas
17 ce qu'il fait, mais je l'ai connu dans le cadre de
18 chez Guay.

19 Q. **[608]** Oui.

20 R. Je l'ai connu environ... juste... juste avant que
21 je sois congédié, là. Ça fait que ça devait être en
22 deux mille neuf (2009).

23 Q. **[609]** Deux mille neuf (2009). Est-ce que c'est
24 exact que c'est lui qui vous a congédié?

25 R. Bien, techniquement, non, c'est monsieur Baronet.

1 Q. **[610]** Monsieur Baronet, là, mais c'est... c'est...
2 le porteur de message, c'était monsieur Champagne
3 ou...

4 R. Non, non. C'est monsieur Baronet.

5 Q. **[611]** Non, c'est monsieur Baronet. O.K.

6 R. Oui.

7 Q. **[612]** Monsieur... monsieur Champagne, vous l'avez
8 pas connu nécessairement longtemps, mais savez-vous
9 d'où il arrivait?

10 R. Oui, il arrivait des Caisses, la Fédération des
11 caisses, là, quelque chose comme ça à Québec.

12 Q. **[613]** Si je vous disais l'ancien directeur de la
13 Caisse populaire de Loretteville?

14 R. Ah!

15 Q. **[614]** Vous le saviez pas plus que ça.

16 R. Non.

17 Q. **[615]** O.K. Connaissez-vous son rapport avec...
18 avec monsieur Baronet chez Guay?

19 R. Monsieur Baronet me l'avait présenté comme c'est un
20 ami, quelqu'un qu'il avait bien confiance, qu'il
21 connaissait depuis longtemps. Parce qu'il faut
22 comprendre qu'il remplaçait... On était deux vice-
23 présidents aux Grues Guay. Il y en a un que c'est
24 Denis Gauvin qui était dans l'entreprise depuis
25 vingt-cinq (25) ans, je pense, peut-être même plus

1 - c'est sûr qu'il a toujours été près de monsieur
2 Baronet - qui a été congédié puis monsieur
3 Champagne l'a remplacé. Ça fait que c'est quelqu'un
4 qui devait...

5 Q. **[616]** Avoir la confiance de monsieur Baronet.

6 R. Probablement, mais, moi, je le connaissais pas.

7 Q. **[617]** Savez-vous si c'était aussi un ami de
8 monsieur Denis Vincent?

9 R. À ce moment-là, non.

10 Q. **[618]** À ce moment-là. Et ses rapports avec... avec
11 un projet au Fonds de solidarité qui s'appelait le
12 Projet Tipi, en avez-vous entendu parler à
13 l'époque?

14 R. À l'époque, non.

15 Q. **[619]** O.K. Savez-vous si ça a été la cause de son
16 départ? Est-ce qu'il vous en a déjà parlé?

17 R. Non. Moi, il m'a... on a jamais parlé de ça.

18 Q. **[620]** O.K. Et vous avez pas plus de détail sur le
19 lien qui reliait monsieur Baronet et monsieur... et
20 monsieur Champagne.

21 R. Non.

22 Q. **[621]** O.K. Chez... un grand entrepreneur québécois,
23 monsieur Antonio Accurso, est-ce que vous le
24 connaissez?

25 R. Oui.

1 Q. **[622]** Pouvez-vous dire si vous l'avez déjà
2 rencontré?

3 R. Oui.

4 Q. **[623]** Dans quelles circonstances?

5 R. À plusieurs reprises, à plusieurs reprises, là, je
6 l'ai rencontré souvent.

7 Q. **[624]** Et la nature de votre rapport avec monsieur
8 Accurso en deux mille sept (2007), deux mille huit
9 (2008)?

10 R. En deux mille sept (2007), deux mille huit (2008),
11 c'est un client chez Guay, je le rencontre à
12 l'occasion.

13 Q. **[625]** Comme client. Est-ce qu'il y a, au-delà du...
14 du lien de client, est-ce que c'est un peu un ami
15 pour vous?

16 R. Bien, je le connais bien, là, oui, on était assez
17 ami. Bah! Je le connais.

18 Q. **[626]** Connais assez bien pour... pour prendre des
19 repas en privé avec lui?

20 R. Oui.

21 Q. **[627]** Avec vos conjointes respectives?

22 R. Je suis pas sûr, je pense pas.

23 Q. **[628]** O.K. Les... pour entretenir des rapports
24 personnels, au-delà du travail?

25 R. Mais, monsieur Accurso, c'est un gars très

1 chaleureux, il jase beaucoup. Ça fait que c'est sûr
2 que même si c'est une réunion d'affaires, c'est un
3 gars qui s'informe sur la famille, sur toutes
4 sortes de choses, là, mais... C'est sûr qu'on fait
5 une différence quand on est en train de... si on a
6 une rencontre, là.

7 Q. **[629]** Madame Blanchette, l'item 47, s'il vous
8 plaît, à la page... à la page 17, elle n'est pas
9 numérotée. La dernière page numérotée étant la 15,
10 vous allez deux pages plus loin. Voilà! Le
11 troisième paragraphe et vous... c'est la meilleure
12 qualité qu'on a. On y voit « E-mail » et vous me
13 direz si... si je fais erreur, Monsieur Lafortune.

14 E-mail Tony Accurso : ...

15 R. Hum, hum.

16 Q. **[630]** ... Vraiment, merci pour l'excellent
17 souper...

18 Et excusez-moi, je vais reprendre ma copie, là.

19 ... Ma conjointe et moi avons
20 grandement apprécié ce moment. Nous
21 avons reçu... vous nous avez reçu
22 d'une façon exceptionnelle. Tu es
23 vraiment un exemple pour moi, je te
24 regarde aller. Tu es mon idole, il en
25 faut des comme ça.

1 Monsieur Lafortune, est-ce que ça vous dit quelque
2 chose ce E-mail-là à monsieur Accurso?

3 R. C'est à quelle période de l'année? Est-ce qu'on l'a
4 en haut quelque chose?

5 Q. **[631]** Bien, on peut aller voir le haut de la page.
6 Et vous y voyez des pages, c'est la page 2 d'une
7 série de pages manuscrites, toutes surlignées en
8 jaune.

9 R. Hum, hum.

10 Q. **[632]** Est-ce que vous reconnaissez l'écriture,
11 Monsieur Lafortune?

12 R. Non. Non.

13 Q. **[633]** C'est... je vous rappelle, c'est saisi sur...
14 dans votre bureau.

15 R. Je comprends, mais il y a beaucoup de monde qui ont
16 accès à mon bureau, puis c'est sûr que c'est pas
17 mon écriture. Mais, si vous me dites, puis je vois
18 bien qu'est-ce qui est écrit, probablement ce qui
19 est arrivé, c'est que monsieur Accurso faisait
20 souvent des repas avec plusieurs invités dans sa
21 place. Ça fait que c'est fort probable que j'aie
22 été à un moment donné à son restaurant. Puis
23 probablement qu'il a payé le repas, puis il est
24 venu nous dire bonjour parce que je me rappelle pas
25 d'avec ma femme, avoir été souper avec sa femme,

1 là. Sûrement que c'est une réception qui avait
2 beaucoup de monde.

3 Q. **[634]** O.K. Pas nécessairement en tête à tête. C'est
4 peut-être plus pour le reste qui m'intéresse. Vous
5 lui dites :

6 Tu es vraiment un exemple pour moi, je
7 te regarde aller, t'es mon idole. Il
8 en faut d'autres des comme ça.

9 C'est votre perception de... de l'homme, de l'homme
10 d'affaires.

11 R. Oui, oui.

12 Q. **[635]** Et c'est un peu aussi la même vision que vous
13 avez des affaires que lui.

14 R. Bien, écoutez, en deux mille huit (2008), monsieur
15 Accurso, je sais pas c'était quoi son chiffre
16 d'affaires, mais ça devait frôler un milliard
17 (1 G\$) avec quelques milliers d'employés. Ça fait
18 que c'est sûr que, moi, je trouvais que c'était...
19 qu'il avait... ça fonctionnait bien ses affaires,
20 qu'il avait un beau modèle d'affaires.

21 Q. **[636]** O.K. Et vous vous gênez pas pour être capable
22 de lui dire... Puis je vous pose la question, mais
23 est-ce que vous avez demandé d'envoyer un courriel
24 comme ça à monsieur Accurso?

25 R. Bien, c'est probable, oui.

1 Q. [637] O.K. Alors, vous vous adressez à lui vraiment
2 sur une note personnelle, là, t'sais. De là à
3 traiter quelqu'un comme un idole, là, « il en faut
4 d'autres comme ça », c'est vraiment le... Vous êtes
5 dans le compliment, mais c'est... c'est au-delà du
6 professionnel. Ça c'est personnel.

7 R. Bon. On... On va mettre le contexte, là.
8 Probablement que monsieur Accurso, je l'ai croisé,
9 là, puis de ce que je vois là, ça doit sûrement
10 être à son restaurant, il y avait sûrement plein de
11 monde, puis c'est quelqu'un qui sait recevoir.
12 Probablement qu'il a même payé le repas. Ça fait
13 que c'est sûr que je... je l'en remercie, c'est une
14 courtoisie.

15 L'autre chose, monsieur Accurso, il a
16 toujours été un client chez nous, autant quand
17 j'avais Fortier que Guay. Je n'ai jamais eu un mot
18 à dire contre ce monsieur-là. C'est un
19 entrepreneur... Comme je vous dis, là, il a des
20 milliers d'employés, il ne faut pas tout dénigrer
21 ce qu'il fait, puis à ce moment-là, en deux mille
22 huit (2008), dans le contexte, c'était un gros
23 client chez nous, ça fait que c'est sûr que je suis
24 poli.

25 (14:13:10)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[638]** Donc, le fait que vous répliquiez, tantôt,
3 que ce sont des documents qui sont trouvés dans
4 votre bureau, et qu'il y a beaucoup de monde qui
5 venait laisser des documents dans votre bureau...

6 R. Hum, hum.

7 Q. **[639]** ... puis le fait que ce n'est pas votre
8 écriture, ça n'a aucune espèce de pertinence,
9 puisque vous nous dites que c'est exactement ce que
10 vous pensez de monsieur Accurso, et que c'est
11 probablement vous qui avez dit à la personne
12 d'envoyer un courriel comme celui-là.

13 R. C'est possible.

14 Q. **[640]** Bon. Donc, vous rabattre sur le fait que
15 c'est trouvé dans votre bureau mais ça n'a pas
16 d'importance, puis que ce n'est pas vous qui l'avez
17 écrit, ça n'a rien à voir.

18 R. Mais je ne me rappelle même pas du lunch.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[641]** Mais, des courriels comme ça, envoyez-vous ça
21 sur une base régulière à tous vos clients parce que
22 c'est des clients?

23 R. Bien, j'imagine que j'en ai envoyé assez souvent.

24 Q. **[642]** Traiter des gens comme des idoles, « Tu es
25 mon... Tu es mon idole, tu es un exemple pour moi,

1 il en faut d'autres comme ça », là, c'est des
2 choses que vous dites sur une base régulière à
3 plusieurs clients.

4 R. Bien, je ne dis pas que je dis les mêmes phrases à
5 tout le monde, mais il y a peu d'entrepreneurs,
6 pardon, au Québec, qui ont quand même quelques
7 milliers d'employés, là.

8 Q. **[643]** O.K. Alors c'est, c'est... c'est vraiment,
9 là, ce n'est pas... ce n'est pas juste de la
10 flatterie que vous faites là, là. C'est vraiment
11 quelque chose que vous pensez, et c'est quelque
12 chose auquel vous aspirez, vous aussi.

13 R. Je pense que monsieur Accurso, dans ces années-là,
14 de ce que je savais, de ce que je voyais, il avait
15 un modèle d'affaires qui fonctionnait très bien,
16 que moi j'ai toujours été bien payé, jamais eu de
17 conflit avec ce monsieur-là. Il m'a souvent aidé,
18 ça fait que oui, je trouvais que c'était un...
19 Bien, c'est un genre d'idole, là. Quand tu... tu
20 parles à quelqu'un puis il a une couple de milliers
21 d'employés... C'était flatteur, mais...

22 Q. **[644]** C'était flatteur, mais en même temps,
23 n'étiez-vous pas en train de lui dire que vous
24 aspiriez à faire la même chose que lui?

25 R. Bien, pas exactement, là, non.

1 Q. [645] Ce n'était pas... Ce n'était pas vos
2 aspirations profondes, ça, de, de... à la limite,
3 de bâtir un empire à la Accurso?

4 R. Non.

5 Q. [646] Non? Vous n'aviez pas l'intention, ou
6 l'espoir de faire ça chez Grues Guay?

7 R. Chez Grues Guay, j'ai eu l'espoir d'acheter les
8 Grues Guay, là, mais pas de m'en aller dans tous
9 les autres domaines que monsieur Accurso va, là.

10 Q. [647] O.K. Mais vous avez eu cet espoir-là, avant
11 deux mille quatre (2004), quand vous avez offert
12 d'acheter, et même pendant que vous étiez sur
13 place, deux mille huit (2008), les dernières
14 années, quand vous êtes salarié, y a-t-il une
15 raison pourquoi vous devenez salarié? C'était-tu
16 pour avoir le droit de, d'acheter des actions de
17 monsieur Baronet?

18 R. Oui.

19 Q. [648] O.K. Alors, déjà, c'était dans l'air à ce
20 moment-là, monsieur Baronet préparait un petit peu
21 sa succession - ce n'est pas un homme qui est...
22 qui est jeune jeune - et il n'est pas exact que
23 c'est quelque chose auquel vous aspiriez, avoir...
24 pouvoir acheter un bloc d'actions important chez
25 Guay?

1 R. Absolument, oui.

2 Q. [649] Même prendre le contrôle de chez Guay, si
3 c'était possible?

4 R. Bien là... C'était d'acheter un bloc d'actions, là.

5 [REDACTED]

■ [REDACTED]

17 R. Bon. Absolument pas. Moi, ma passion, c'est les
18 grues, puis effectivement, j'ai regardé pour
19 acheter Guay. J'étais très avancé quand... Ça n'a
20 pas fi... Ça... Ça n'a pas adonné, puis monsieur
21 Baronet m'a acheté. Mais c'était quand même un
22 projet que j'avais amené. Après ça on a parlé en

23 [REDACTED]

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

1 [REDACTED]
■ [REDACTED]

11 Il faut... Il faut faire attention. Mon
12 travail était, à l'époque, de rencontrer toutes
13 sortes d'entrepreneurs dans n'importe quel domaine.
14 C'est un minimum de m'intéresser à leur industrie.
15 Il y a une différence, de s'asseoir avec quelqu'un
16 qui te parle de son entreprise et d'avoir un projet
17 concret, puis encore plus de dire que c'est fait.
18 C'est...

19 Ce qui est vrai, c'est que dans l'industrie
20 de la construction, j'ai toujours eu un intérêt
21 pour les Grues Guay, puis c'est vrai que j'étais
22 là, et qu'avec monsieur Baronet on a eu des
23 discussions pour qu'il cède un bloc d'actions, puis
24 c'est pour ça que, pour faciliter la transaction,
25 il m'a mis sur son payroll puis ces choses-là. Mais

1 sans plus, là.

2 Q. [651] O.K. Mais on se comprend bien, là, avant
3 d'arriver chez Grues Guay, vous étiez chez Fortier,
4 puis avant d'arriver chez Fortier, vous étiez dans
5 la téléphonie chez Bell, là. C'est parce que
6 Fortier Transfert traitait de grues. Ça aurait pu
7 être un autre domaine de la construction, mais ça
8 aurait pu vous intéresser tout autant. Ce n'était
9 pas les grues en particulier qui vous
10 intéressaient.

11 R. J'ai développé une passion avec les grues, mais
12 effectivement, je ne connaissais pas les grues
13 avant, là.

14

15 c'est le coffrage.

16 R. Absolument.

17 Q. [653] O.K. Alors, vous êtes assez habile pour vous
18 promener dans les différents secteurs de
19 construction. [REDACTED]

20

21

22 R. La grande force que j'ai eue, c'est de développer
23 un marché intéressant dans les grues, c'est de...
24 de développer beaucoup de clientèle, puis d'avoir
25 un gros volume d'affaires.

1 Q. **[654]** On va changer complètement de sujet, Monsieur
2 Lafortune. Vous allez me parler de monsieur Jocelyn
3 Dupuis et votre relation avec lui. Vous le
4 connaissez depuis quand?

5 R. Probablement au début des années deux mille (2000).

6 Q. **[655]** Dans quel cadre?

7 R. Exactement, je ne pourrais vous dire, là, mais dans
8 le cadre du travail. À l'époque il est déjà, si je
9 ne me trompe pas, directeur général de la FTQ
10 Construction. J'ai beaucoup de... Bien, la majorité
11 de mes employés sont de la FTQ aussi. On vient du
12 même coin, aussi, géographiquement, ça fait que...
13 On s'est vu souvent.

14 Q. **[656]** On s'est vu souvent, dans le cadre du
15 travail, et par la suite... Lui, on peut dire que
16 c'est un ami?

17 R. Oui.

18 Q. **[657]** Oui, un ami près? Ça, ça s'est développé au
19 cours des années?

20 R. Bien, oui mais ça fait plusieurs années, là, que je
21 ne l'ai pas vu. Mais oui. Avant, dans les années
22 que j'étais en poste chez Fortier puis chez Guay,
23 là, on se croisait souvent, puis... On a développé
24 un lien d'amitié.

25 Q. **[658]** Les... Après les Grues Guay, ou plutôt après

1 les... après Fortier. Vous êtes chez Guay, et c'est
2 là que vous dites que vous avez entretenu une
3 relation assez suivie avec monsieur Dupuis?

4 R. Bien, avant puis après, là.

5 Q. **[659]** Avant puis après aussi. O.K. Maintenant,
6 cette relation-là, à ce moment-là, est-ce qu'elle
7 est purement... purement professionnelle? Je veux
8 dire, est-ce qu'il est normal que monsieur Dupuis,
9 qui est... qui est à ce moment-là directeur général
10 de la FTQ Construction, vous appelle pour prendre
11 des nouvelles de ses employés syndiqués chez Guay?

12 R. Est-ce que c'est normal?

13 Q. **[660]** Oui?

14 R. Bien...

15 Q. **[661]** Est-ce qu'il le faisait?

16 R. Bien, qu'on parlait, en général, c'est sûr. S'il y
17 avait des conflits, c'est sûr, oui.

18 Q. **[662]** Mais c'était le directeur général qui prenait
19 contact avec vous?

20 R. Monsieur Dupuis, dans son parcours, a commencé
21 comme grutier dans la vie puis il est devenu
22 délégué syndical, représentant et directeur du
23 local des grutiers. Ça fait qu'il a bâti le local
24 des grutiers au Québec, ça fait que c'est sûr que
25 je pense que, parmi tous les corps de métier dans

1 la construction puis dans les soixante-dix mille
2 (70 000) employés, peut-être, de la construction,
3 peut-être mille (1000)... mille cinq cents (1500)
4 qu'il connaît personnellement, c'est les grutiers
5 parce que c'est du milieu qu'il vient. Ça fait
6 qu'il en connaissait une grande partie
7 personnellement. Puis c'est quelque chose, je
8 pense, qu'il suivait de plus près, par exemple, que
9 d'autres corps de métier, là.

10 Q. **[663]** Donc, il pouvait vous appeler, prendre des
11 nouvelles ou se renseigner sur un problème
12 particulier pour un grutier chez Guay, c'est ça que
13 vous nous dites?

14 R. Bien, oui, il aurait pu. Oui.

15 Q. **[664]** Il aurait pu mais est-ce qu'il l'a fait?

16 R. Bien, sûrement. Bien, oui, on a eu souvent des
17 différends.

18 Q. **[665]** Des différends?

19 R. Oui.

20 Q. **[666]** Mais jamais rien qui a affecté votre... la
21 qualité de votre amitié avec lui?

22 R. Écoutez, la qualité de notre amitié. Là on va
23 refaire deux choses. J'avais des liens
24 professionnels avec Jocelyn, on est devenus amis
25 aussi puis on... oui, on est devenus des amis. Mais

1 quand c'était le temps de se chicaner puis de
2 prendre position, je peux vous garantir quelque
3 chose, là... il donnait pas sa place.

4 Q. **[667]** O.K. Parce que vous étiez, vous, un
5 représen... un employeur, un...

6 R. Oui.

7 Q. **[668]** ... patron alors qu'il représente les
8 employés syndiqués?

9 R. Effectivement.

10 Q. **[669]** O.K. On va peut-être revoir certains éléments
11 de votre relation avec lui. Monsieur... avez-vous
12 déjà rencontré monsieur Dupuis en Californie?

13 R. En Californie, non.

14 Q. **[670]** Non?

15 R. Je pense pas, non.

16 Q. **[671]** Au restaurant au Rattlesnake?

17 R. ...

18 Q. **[672]** Regardez, Monsieur Lafortune, ça fait partie
19 des dépenses... des factures de monsieur Dupuis
20 dont on a parlé beaucoup ici récemment. Une de ces
21 factures-là fait état d'un repas entre Jocelyn
22 Dupuis...

23 (14:22:18)

24 Me JONATHAN BOIVIN :

25 Je vais m'objecter sur cette lignée de questions

1 là. À la base, je trouve que le compte de dépenses
2 de monsieur Dupuis... je me suis toujours posé la
3 question en quoi ça touchait le mandat de la
4 Commission. Là, en plus, qu'on pose des questions
5 en relation à ce compte de dépenses là à monsieur
6 Lafortune, je vois pas... je vois pas le lien avec
7 le mandat de la Commission. Surtout, en plus, si
8 c'est en Californie, là.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Alors, c'est... que ce soit en Californie ou
11 n'importe où ailleurs dans le monde, on traite de
12 l'industrie de la construction. Un entrepreneur
13 important, un patron syndical, on est dans la
14 partie enquête et je... on va examiner la nature...
15 je vous soumets respectueusement, Madame la
16 Présidente, que la nature de la relation entre
17 monsieur Dupuis et monsieur Lafortune, d'ailleurs
18 qui est déjà bien documentée devant la Commission,
19 fait partie des sujets sur lesquels il y a des
20 questions, et qui sont très pertinentes d'ailleurs.

21 Me JONATHAN BOIVIN :

22 Je suis d'accord que la relation peut être abordée,
23 là, mais qu'on parle du compte de dépenses de
24 monsieur Dupuis et qu'on rentre ça dans les
25 questions qui vont toucher monsieur Lafortune, je

1 vois pas... je vois pas en quoi ça va faire avancer
2 la question.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Écoutez, attendez et vous allez voir. À ce stade-
5 ci, nous en sommes au stade de la pertinence
6 relative et je vais permettre la question. Merci.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. **[673]** La question : Avez-vous rencontré monsieur...
9 avez-vous soupé avec Jocelyn Dupuis, au mois de
10 mars deux mille huit (2008), en Californie, au
11 restaurant Rattlesteak (sic)?

12 R. Je pense pas.

13 Q. **[674]** Et avec... je vais même vous indiquer, il y
14 avait une troisième personne, un avocat de la FTQ
15 qui était là?

16 R. Je pense pas.

17 Q. **[675]** Vous vous souvenez pas. Selon vous, étiez-
18 vous en Californie au mois de mars deux mille huit
19 (2008)?

20 R. Je crois pas, non.

21 Q. **[676]** O.K. Avez-vous déjà rencontré monsieur Dupuis
22 dans des voyages à l'étranger?

23 R. Une convention... oui, on s'est déjà rencontrés
24 dans une convention à Las Vegas.

25 Q. **[677]** On va aller plus loin que ça. Dans votre

1 relation avec monsieur Dupuis, est-ce que vous avez
2 déjà fait des faveurs, des cadeaux à monsieur
3 Dupuis? L'avez-vous entretenu? Regardez, c'est ça
4 la question.

5 R. O.K. Non.

6 Q. [678] Non?

7 R. Non.

8 Q. [679] Lui avez-vous fait des cadeaux?

9 R. Non.

10 Q. [680] Non. Des billets de hockey?

11 R. Des billets de hockey... peut-être. Peut-être. Les
12 billets de hockey, là, j'en avais plusieurs, là,
13 puis on donnait ça à différentes personnes...

14 Q. [681] Mais Jocelyn Dupuis, c'est ça...

15 R. Je m'en rappelle pas si j'en ai donné à Jocelyn
16 Dupuis.

17 Q. [682] O.K. D'autres cadeaux, avez-vous déjà... lui
18 avez-vous déjà donné de l'argent?

19 R. Non.

20 Q. [683] Payé de ses dépenses personnelles?

21 R. ... Je pense pas, non.

22 Q. [684] Quand je vous ai demandé...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. [685] Vous avez l'air moins sûr?

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. [686] Oui, c'est ça.

3 R. Non, mais j'essaie de faire attention, des fois
4 qu'on sorte des détails, là. Tantôt on était rendus
5 avec des vieux bouts de papier qui traînaient dans
6 mon bureau je sais pas de qui, là.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [687] Donc, ce que vous dites c'est que ça
9 pourrait... on pourrait avoir des... des documents
10 à vous présenter relativement à ça?

11 R. Mais ce qui vient dans la tête c'est, par exemple,
12 est-ce que j'ai déjà payé des billets pour le Grand
13 Prix? Ça fait que, le hockey, ça me vient pas en
14 tête mais au Grand Prix j'y allais, parce que, le
15 hockey, je suis pas un grand fan. Ça fait que
16 j'essaie...

17 Q. [688] Est-ce qu'il y a autre chose?

18 R. ... au niveau de ma connaissance. J'ai... Pas à ma
19 connaissance.

20 Q. [689] Vous avez l'air hésitant encore, là.

21 R. O.K. C'est quelqu'un que je côtoie pareil depuis
22 des années, ça fait que c'est sûr, tantôt on me
23 parle si j'ai été au restaurant cette fois-là avec
24 lui? Non. Est-ce que j'ai été d'autres fois? Oui,
25 probable... bien, pas probablement, c'est sûr. Ça

1 fait que si vous demandez... J'essaie de vous
2 répondre le mieux possible, là. Est-ce que j'ai
3 déjà donné des billets de hockey? Je pense pas, par
4 contre des billets de Grand Prix, sûrement. Bon, il
5 y a-tu d'autre chose? J'essaie d'y penser qu'est-ce
6 qu'il aurait pu y avoir d'autre.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Q. [690] On va s'en tenir à des dépenses personnelles
9 de monsieur Dupuis. Avez-vous déjà payé de ses
10 dépenses personnelles?

11 R. Au golf, peut-être.

12 Q. [691] Une partie de golf, oui.

13 R. Bien, je peux pas vous dire, là, le reste, là, ça
14 me vient pas.

15 Q. [692] Madame Blanchette, je vais vous demander de
16 nous faire jouer l'onglet 18, s'il vous plaît, une
17 écoute du dix-sept (17) mars deux mille neuf
18 (2009). La pièce est déjà cotée sous 59P-686.

19 LA GREFFIÈRE :

20 Ça serait 636, Maître.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Ah! ça se pourrait, excusez-moi.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Oui, 1.2.

25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me PAUL CRÉPEAU :

4 Q. **[693]** Êtes-vous capable de nous dire avec qui...
5 qui est cette personne-là, Monsieur Dupuis...
6 monsieur Lafortune, qui vous parle?

7 R. Je vais écouter.

8 Q. **[694]** Celui qui a dit : « Louis-Pierre, s'il vous
9 plaît »?

10 R. J'ai pas remarqué.

11 Q. **[695]** O.K. Bien, vous nous direz si vous retrouvez
12 cette voix-là.

13

14 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

15

16 Q. **[696]** On peut l'arrêter là, Madame Blanchette. Ça
17 paraissait peut-être mieux là, mais aujourd'hui, ça
18 a l'air de quoi? C'est quoi, ça, Monsieur
19 Lafortune?

20 R. Ça, ça ressemble à un billet d'infraction,
21 probablement de vitesse ou quelque chose.

22 Q. **[697]** Je comprends que c'est un billet
23 d'infraction, billet d'infraction de Jocelyn
24 Dupuis...

25 R. Oui.

1 Q. [698] ... puis là, on est en train de regarder dans
2 quel poste budgétaire... avec qui vous parlez?

3 R. À Denis Gauvin.

4 Q. [699] Monsieur Gauvin, qui est l'autre vice-
5 président?

6 R. Oui.

7 Q. [700] Puis là, il regarde dans quel poste
8 budgétaire on va passer ça chez Guay? C'est ça,
9 Monsieur Lafortune?

10 R. Oui.

11 Q. [701] Bon. Je vous demandais tantôt si vous avez
12 assumé des dépenses personnelles de monsieur
13 Dupuis, il me semble que c'est assez clair?

14 R. Bien oui.

15 Q. [702] Oui? Puis c'était la dernière, c'est parce
16 qu'il y en a eu d'autres avant?

17 R. Bien il me semble que c'est parce qu'avant, je
18 l'avais référé à un avocat pour contester ses
19 points de démérite parce que, tu sais, s'il est
20 venu me voir, c'est sûrement pour...

21 Q. [703] C'est pas des points de démérite, je veux
22 savoir qui...

23 R. Oui, oui...

24 Q. [704] ... qui payait ses billets d'infraction à
25 Jocelyn Dupuis.

1 R. Bien celui-là, il semble que c'est chez Guay qu'on
2 l'a payé.

3 Q. **[705]** Il y en a-tu eu plus qu'un comme ça?

4 R. Probablement qu'il avait... si on en avait parlé
5 puis qu'il est venu me voir pour constat
6 d'infraction, c'est que d'après moi, il les
7 référerait avant à l'avocat qui contestait les points
8 d'inaptitude.

9 Q. **[706]** Mais monsieur Dupuis venait vous voir, vous,
10 un homme d'affaires, pour savoir comment contester
11 des billets puis pour les questions de points
12 d'inaptitude alors qu'il a quand même plusieurs
13 avocats autour de lui, au Fonds, qui peuvent, à la
14 limite, l'aider, l'orienter?

15 R. Bien je sais qu'il aimait bien les autos ça fait
16 qu'on a sûrement déjà parlé pour des problèmes de
17 points d'inaptitude, là, c'est pas tout le monde
18 qui fait ça, là.

19 Q. **[707]** Pourquoi Guay paye les billets d'infraction
20 de Jocelyn Dupuis?

21 R. Bien dans ce cas-là, c'est parce que je l'ai
22 sûrement mis dans mon compte de dépenses.

23 Q. **[708]** Alors on voit que ça passe dans les permis de
24 la Ville, ça c'est ses dépenses de... de... de...
25 regardez, là, dire qu'est-ce qu'on fait, on va le

1 marquer « Permis Ville de Montréal »?

2 R. Oui.

3 Q. **[709]** O.K. Alors déjà dans la comptabilité chez
4 Guay, là, on truque ça parce que c'est pas vrai,
5 c'est pas un permis de la Ville de Montréal, on
6 truque ça pour que Guay paye la dépense personnelle
7 de Jocelyn Dupuis?

8 R. Ça semble être ça.

9 Q. **[710]** O.K. Mais pourquoi vous faites ça, Monsieur
10 Lafortune?

11 R. Bien ça devait pas être un montant bien bien
12 significatif, je le sais pas pourquoi, là.

13 Q. **[711]** C'est pas... c'est pas l'argent. C'est
14 certain que c'est pas l'argent. Pourquoi que c'est
15 Guay qui paye les billets d'infraction de Jocelyn
16 Dupuis?

17 R. Probablement qu'au début, quand il m'en avait
18 parlé, c'est s'il avait un avocat pour contester ce
19 genre de billet là, mais probablement qu'il se
20 conteste... je le sais pas, moi, dans le contexte,
21 là, son... son infraction, là.

22 (14:32:35)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[712]** Mais c'est pas ça la question. C'est pas ça
25 la question. La question, c'est pourquoi Guay

1 paierait les factures d'infraction ou la facture
2 d'infraction, le billet d'infraction de Jocelyn
3 Dupuis?

4 R. J'essaie de vous répondre au mieux de ma
5 connaissance. Probablement que c'était pour envoyer
6 un avocat pour contester les points d'inaptitude.
7 Ce qui a dû arriver, c'est peut-être que ça avait
8 pas de sens ça fait que je l'ai mis carrément dans
9 le compte de dépenses au lieu de lui retourner puis
10 aller en discuter avec, là.

11 Q. **[713]** C'est parce que c'est pas en payant le
12 billet...

13 R. Non, mais c'est ça que je vous dis, là, je l'ai
14 pas, je le sais pas qu'est-ce que...

15 Q. **[714]** C'est une faveur que vous faisiez à Jocelyn
16 Dupuis?

17 R. Oui.

18 Q. **[715]** Bon. Maintenant, moi j'aimerais savoir la
19 question 26, quand vous dites: « Elle veut
20 tellement me donner la job », de quoi parle-t-on?

21 R. Ça devait être Gamesa?

22 Q. **[716]** Oui, puis? Qu'est-ce que c'est?

23 R. Gamesa est une entreprise d'éoliennes, une
24 compagnie espagnole et si je me trompe pas, à cette
25 époque-là, c'était des travaux qu'ils faisaient en

1 Pennsylvanie. Ça fait que ça devait être en rapport
2 avec ça. Ça fait que si on le reprend, elle m'a
3 appelé, il faut s'équiper là-bas probablement que
4 ça me prenait plus de grues parce qu'on avait déjà
5 des... des grues là-bas.

6 Q. **[717]** Et le fait, quand vous dites: « Mais on est
7 dans le driver seat là-bas, ça a pas de bon sens »,
8 vous voulez dire quoi?

9 R. Bien sûrement qu'on était bien reçu puis que ça
10 allait bien pareil parce qu'aux États-Unis, quand
11 on a ouvert là-bas, une compagnie canadienne
12 québécoise puis moi qui parle anglais puis qui
13 casse mon anglais, ça allait très bien les travaux
14 qu'on a faits pour eux.

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[718]** Ce que je voudrais juste savoir, alors vous
17 nous avez pas vraiment donné de justification qui
18 explique pourquoi vous payez ce billet d'infraction
19 là pour monsieur Dupuis?

20 R. Non, j'ai...

21 Q. **[719]** Est-ce que vous en avez payé plus qu'un comme
22 ça pour monsieur Dupuis?

23 R. Peut-être.

24 Q. **[720]** Peut-être? Je vais même vous amener tout de
25 suite... on va... on va y aller tantôt, on va en

1 entendre une autre, mais je vais reprendre cette
2 communication-là parce qu'on est dedans. Je vais
3 demander à Madame Blanchette de nous amener à la
4 huitième minute, elle est très longue, le reste
5 sont des choses moins pertinentes, alors à la
6 minute 8, autour de la ligne 127... 126... 127.

7
8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9
10 Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. [721] Madame Blanchette, on peut... alors on l'a
12 ramené uniquement pour ce passage-là où vous dites,
13 bon, c'est Garnier, c'est Zampino, on a pas le
14 choix, faut y aller puis faut que tu sois là. En
15 quoi, c'était quoi ce cocktail-là, vous en
16 souvenez-vous, ces billets-là?

17 R. Je pense pas y avoir été.

18 Q. [722] O.K. Vous avez acheté six billets pour neuf
19 cent piasses (900 \$)?

20 R. Oui.

21 Q. [723] Puis on n'a pas le choix, faut y aller, faut
22 que tu sois là, puis, vous semblez dire assez
23 clairement que vous allez y aller. On n'a pas le
24 choix d'être là.

25 R. Oui, mais, écoutez, à ce moment-là, je travaillais

1 plusieurs heures par jour, j'étais une à deux
2 semaines par mois à l'extérieur du pays, ça fait
3 que c'est sûr que j'avais peut-être parlé d'y aller
4 mais quand je peux les éviter, les cocktails, je
5 les évite.

6 Q. [724] Ah! vous cherchez pas à aller dans les
7 cocktails avec des hommes politiques?

8 R. Pas nécessairement. Quand il y a des cocktails
9 d'associations patronales, de gens de construction,
10 oui, mais quand c'est des choses politiques, là,
11 je... j'en faisais quelques-uns mais pas beaucoup,
12 là.

13 Q. [725] O.K. En deux mille huit (2008), en avez-vous
14 fait des cocktails politiques?

15 R. Probablement.

16 Q. [726] O.K. On est déjà rendu, je vous ferais
17 remarquer qu'on est déjà rendu au dix-sept (17)
18 mars deux mille neuf (2009) puis on parle d'un
19 cocktail au mois d'avril, là. J'ai pas la date.
20 C'est Garnier, monsieur Frank Zampino. Pourquoi
21 vous dites on n'a pas le choix d'être là?

22 R. Parce que... Bien premièrement les billets, c'est
23 Joe Borsellino qui me les a vendus. Puis Joe, il a
24 une manière assez drôle, il dit, regarde, tu viens
25 d'acheter des billets, puis il te donne les billets

1 puis tu les achètes. Ça fait que c'est... c'est pas
2 méchant, c'est un bon client. Ça fait que, il avait
3 dit, regarde, j'ai ça à vendre puis les v'là, tu
4 viens de les acheter.

5 Q. [727] Bon. Fallait lui, fallait qu'il les vende. Il
6 vous as-tu expliqué pourquoi qu'il fal... qu'il
7 vende des billets pour monsieur Zampino?

8 R. Non. Si je me rappelle bien, ça doit être ça. Il
9 dit, regarde, ça c'est un cocktail, c'est ça, puis
10 v'là tes billets.

11 Q. [728] Savez-vous qui était monsieur Zampino à ce
12 moment-là?

13 R. Bien, je pense qu'il était à la Ville de Montréal.

14 Q. [729] Ville de Montréal. Il était-tu encore à la
15 Ville de Montréal au mois d'avril deux mille neuf
16 (2009)?

17 R. Je peux pas assez vous dire, là, au niveau de la
18 politique municipale. Je peux pas vous dire.

19 Q. [730] O.K. Et savez, vous souvenez-vous si vous
20 êtes allé à ce cocktail-là?

21 R. Je suis presque sûr que non.

22 Q. [731] Et monsieur... monsieur Gauvin, lui, savez-
23 vous si il est allé?

24 R. C'est sûr que si je suis pas allé, d'après moi il
25 est pas allé.

1 Q. [732] O.K. C'est que vous achetez des billets, vous
2 lui dites qu'il faut absolument y aller, on n'a pas
3 le choix, c'est Frank Zampino, c'est Joe Borsellino
4 mais c'est une autre affaire qui se réalise pas?

5 R. Non... Je... Bien, oui, c'est ça. Une autre affaire
6 qui se réalise pas. Je suis pas allé au cocktail.
7 Effectivement.

8 Q. [733] O.K. C'est toujours, ça part toujours comme
9 des gros ballons, là, puis ça semble se dégonfler à
10 dernière minute d'une façon assez fréquente, là.
11 Encore là, cet événement-là, on n'a pas le choix,
12 il faut y aller. On a mis neuf cent piasses (900 \$)
13 là, c'est toute l'équipe municipale qui est là puis
14 on y va pas.

15 R. Effectivement. Je devais avoir d'autres choses à
16 faire, là, mais j'étais quand même relativement
17 occupé pour quelqu'un que vous dites qui faisait
18 pas grand-chose. Je travaillais quand même
19 passablement...

20 Q. [734] Oui.

21 R. ... puis je me promenais un peu partout. Ça fait
22 que...

23 Q. [735] Mais pourquoi dire, c'est... y faut y aller,
24 on n'a pas le choix, c'est toute l'équipe
25 municipale?

1 R. Monsieur Borsellino, Joe, m'avait dit,
2 Louis-Pierre, regarde, je te vends des billets mais
3 faudrait que tu sois là, faudrait qu'il y ait du
4 monde là parce que des fois, dans ces genres de
5 cocktails-là, ils sont capables de vendre des
6 billets mais y'a personne dans salle. Ça fait que,
7 probablement ce qui m'a dit, c'est, regarde,
8 faudrait que tu sois là puis il faut qu'il y ait du
9 monde là.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Q. [736] Donc, on vous entend dire sur, au téléphone,
12 qu'il faut être là, c'est important, il faut être
13 là mais aujourd'hui, ce que vous nous dites devant
14 nous c'est que vous y étiez pas?

15 R. Effectivement. Je dois avoir eu quelque chose de
16 plus important qu'aller là.

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. [737] On a regardé tantôt, je demande, Madame
19 Blanchette, je vais vous demander de nous l'amener,
20 nous amener à l'onglet 17. Est-ce qu'on avait
21 produit 18? Oui? Si on l'a pas fait, faudrait peut-
22 être le faire.

23 LA GREFFIÈRE :

24 18 était déjà produit.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Il est produit? Bon, bien, alors 17, qui lui n'est
3 pas produit.

4 LA GREFFIÈRE :

5 Exact. Ça sera sous la cote 1150... 109NP-1150.1 et
6 .2.

7 Me PAUL CRÉPEAU :

8 Merci. Pour l'écoute et la transcription.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Voilà.

11 14:40:30

12

13 109NP-1150.1 : Écoute électronique 08-0078 01523

14

15 109NP-1150.2 : Transcription de l'écoute
16 électronique 08-0078 01523

17

18 Me PAUL CRÉPEAU :

19 Q. [738] Elle est courte, on va l'écouter tout... tout
20 d'un bloc. Regardez la date, Monsieur Lafortune.

21 Trois (3) février deux mille neuf (2009). Celle
22 qu'on a écouté juste avant était du dix-sept (17)
23 mars deux mille neuf (2009).

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. [739] Monsieur Lafortune, il coûte pas... Goyette,
3 il coûte pas mal moins cher que... que Jocelyn
4 Dupuis, hein?

5 R. Bien, il semble.

6 Q. [740] Bien, il semble, là. Qui est-ce qui a dit ça,
7 Monsieur Lafortune?

8 R. Bien, c'est moi.

9 Q. [741] Bon! Alors si vous le dites, c'est parce que
10 vous devez le penser?

11 R. Bien oui.

12 Q. [742] Bon! Alors Dupuis, il coûtait cher.

13 R. Bien, je ne le sais pas, mais là il me parle de
14 deux tickets, un à cinquante-deux piastres (52 \$)
15 puis un à cent...

16 (14:44:50)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. [743] Non non non. Monsieur, s'il vous plaît,
19 Monsieur Lafortune.

20 R. O.K.

21 Q. [744] Hein? S'il vous plaît. Alors donc, quand
22 monsieur...

23 R. Bien oui.

24 Q. [745] Oui? Bon.

25 R. C'est ça que j'ai dit.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. [746] Vous en avez payé des tickets pour Jocelyn
3 Dupuis? Quand je dis vous, c'est chez Guay?

4 R. Oui.

5 Q. [747] Plus souvent que les trois qu'on voit là?

6 R. Oui oui oui.

7 Q. [748] Il coûtait cher, Jocelyn Dupuis?

8 R. Bien, c'était un petit peu à la blague pareil, là.

9 Il faut comprendre que c'était des tickets de... de
10 vitesse, à ce que je vois, ou quelque chose, là.

11 Q. [749] Ce n'était pas important, la nature du
12 ticket? Quand il avait un ticket, c'était, on
13 l'envoyait... Monsieur Dupuis vous l'envoyait,
14 c'était mis dans un compte chez Guay, ça passait
15 dans les permis, ça passait dans n'importe quoi,
16 puis on payait les tickets de Jocelyn Dupuis?

17 R. Hum, hum.

18 Q. [750] C'est ça que je vous demandais tantôt.

19 Pourquoi Guay, ou pourquoi Louis-Pierre Lafortune
20 entretient Jocelyn Dupuis?

21 R. Bien, c'est un bon ami, puis... C'était comme ça.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [751] Puis là on va arrêter.

24 R. Oui?

25 Q. [752] Quand vous dites il payait... Goyette coûtait

1 moins cher que Lafortune, parce que Lafortune avait
2 beaucoup de tickets, mais on ne parle pas de
3 tickets. Parce que juste avant, vous dites que la
4 facture de monsieur Goyette est de quatre cent
5 quatre-vingt-huit (488), soixante-quatre quatre-
6 vingts (64,80) et cent dix-huit (118), qu'il y a
7 des factures de restaurants, de bars, et que ça ce
8 serait des... des factures de monsieur Goyette
9 (inaudible).

10 R. Ex... Mais, excusez-moi, j'aimerais le revoir. Ce
11 n'est pas ça que j'ai compris du tout.

12 Q. **[753]** Non. L'équipe de Richard... 41, l'équipe
13 Richard Goyette, FTQ, deux cent six dollars
14 (206 \$). Excusez-moi. Donc, quand on parle de deux
15 cent six dollars (206 \$), on ne parle pas de...

16 R. Équipe Richard Goyette, deux cent six piastres
17 (206 \$)...

18 Q. **[754]** C'est pas des tickets...

19 R. C'est-tu...

20 Q. **[755]** ... dont on parle. Ce n'est pas des billets
21 d'infraction dont on parle. Ça fait que quand vous
22 dites Jocelyn Dupuis coûte plus cher que Richard
23 Goyette, là, c'est une façon générale.

24 R. Oui oui, c'est sûr. Je sortais plus souvent avec
25 Jocelyn qu'avec Richard Goyette. Ça fait que là,

1 cette dépense-là, je ne sais pas, c'était...

2 Me JONATHAN BOIVIN :

3 Peut-être si vous... si vous permettez, là, parce
4 que ça continue également à la ligne 58.

5 R. C'est le total.

6 Me JONATHAN BOIVIN :

7 C'est ça. Donc le deux cent six piastres (206 \$),
8 c'est...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Les tickets sont pour Jocelyn Dupuis. Et à ce que
11 je sache, Maître, là, ce n'est pas une question de
12 privilège.

13 Me JONATHAN BOIVIN :

14 Non non, je comprends, mais là...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bon.

17 Me JONATHAN BOIVIN :

18 C'est parce que ce n'est pas... Pour ne pas induire
19 le témoin en erreur, c'est pour juste... C'est
20 simplement pour aider la... la Commission, là. Mais
21 c'est parce que le deux cent six piastres (206 \$),
22 je comprends que c'est...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Je ne pense pas que la Commission essaie d'induire
25 le témoin en erreur.

1 Me JONATHAN BOIVIN :

2 Je ne dis pas ça parce que je vous prête une
3 mauvaise intention, bien entendu. C'est simplement
4 par souci de... Parce que je regarde la ligne 54 et
5 la ligne 58, je comprends qu'elles se lisent
6 ensemble.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 L'idée, Maître, c'est que quand on dit que Jocelyn
9 Dupuis coûte plus cher que monsieur Goyette, ce
10 n'est pas sur une question de billets d'infraction.

11 Q. [756] Maintenant, quand vous avez parlé, à la ligne
12 42 :

13 C'est votre gars d'Hydro-Québec, là...

14 R. Hum, hum?

15 Q. [757] C'est quoi cette histoire-là?

16 R. De ce que je comprends, c'est que dans le compte de
17 dépenses, il y avait des gens qui ont été au golf
18 Le Mirage, où je n'étais pas là. Ça semblait être
19 des gens d'Hydro-Québec, puis Hydro-Québec était
20 facturée par une de nos succursales, qui était
21 Grues GSTL. Ça fait que je ne sais pas exactement
22 c'est qui qui est allé, puis c'est ce qu'il m'a
23 demandé.

24 Me PAUL CRÉPEAU :

25 Q. [758] Encore une fois, chez Hydro-Québec, à ce

1 moment-là vous payiez des factures pour les gens
2 d'Hydro-Québec, mais est-ce que c'est possible que
3 ça soit un gars d'Hydro-Québec? « C'est votre gars
4 d'Hydro-Québec. » On a-tu quelqu'un, chez Guay, qui
5 est connecté chez Hydro-Québec? Quelqu'un qu'on
6 entretient un petit peu chez Hydro-Québec?

7 R. Non. D'après moi c'est des gens qui travaillaient
8 là, probablement.

9 Q. **[759]** Des gens...

10 R. Et...

11 Q. **[760]** Puis quand vous dites, « C'est votre gars
12 d'Hydro-Québec », là, ça ne vise pas une personne
13 en particulier?

14 R. Ce n'est pas... Bien, c'est moi qui dis ça à
15 quelqu'un.

16 Q. **[761]** Oui. Mais regardez...

17 R. « C'est votre gars d'Hydro-Québec. » Moi je dis ça
18 à Denis Gauvin. Ça veut dire que je parle de
19 quelqu'un... « C'est votre gars... » Ça ne me
20 revient pas, là, c'est qui, là. Si c'était à
21 Montréal, si c'était à Laval, je ne sais pas.

22 Q. **[762]** Vous ne savez pas.

23 R. Non.

24 Q. **[763]** Ça fait que, il y a-tu... La même situation
25 dont on parle avec monsieur Jocelyn Dupuis, là, il

1 y a-tu quelqu'un comme ça, chez Hydro-Québec, là,
2 qu'on... de qui on entretient des dépenses, on
3 l'amène au golf?

4 R. Écoutez. Inviter des gens au golf, là, je l'ai fait
5 fréquemment.

6 Q. **[764]** O.K.

7 R. Mais je ne peux pas dire si... Regarde, vous voyez,
8 je n'étais pas là. Je ne sais pas c'est qui. Je
9 demande même, je réfère même à la personne qui est
10 en charge de la succursale de... de le noter, là.

11 Q. **[765]** Correct. On va s'en tenir aux billets
12 d'infraction. On en a pour deux cent six piastres
13 (206 \$), puis on voit, c'est à la ligne 58, il y a
14 un ticket de cinquante-deux (52), un ticket de cent
15 cinquante-quatre (154). Tantôt c'était un autre
16 ticket de je me souviens pas quel montant, le mois
17 suivant, là. Mais on a... vous... chez Guay, là,
18 vous payez les billets d'infraction de Jocelyn
19 Dupuis?

20 R. Oui.

21 Q. **[766]** Est-ce que vous payez d'autres dépenses de
22 Jocelyn Dupuis?

23 R. Non, à part, comme je vous ai dit tantôt, des
24 lunches de temps en temps ou aller au golf.

25 Q. **[767]** Je vous pose la question parce que, tantôt,

1 quand je vous ai demandé si vous payiez des
2 dépenses personnelles de Jocelyn Dupuis : « Hmm,
3 non », vous y avez pensé puis il y avait rien. Puis
4 là, on vous fait jouer de l'écoute, puis là on
5 trouve des billets d'infraction. Est-ce qu'on va
6 commencer à les chercher une par une comme ça les
7 autres dépenses que vous avez entretenues?

8 R. Écoutez, on pourrait faire le tour longtemps. Je
9 faisais cent millions (100 M) de chiffre
10 d'affaires, j'avais trente (30) représentants, on
11 pourrait... je me promenais toujours partout. Ça
12 fait que, est-ce que deux cent cinquante piastres
13 (250 \$) ont été dépensées (inaudible)...

14 Q. **[768]** C'est pas le deux cent cinquante piastres
15 (250 \$), c'est de payer les dépenses du chef
16 syndical de la FTQ Construction.

17 R. C'était pas dans le concept de payer les dépenses
18 syndicales, c'est... pour bonne relation, je l'ai
19 fait puis c'est tout.

20 Q. **[769]** Mais pourquoi que vous payez des billets
21 d'infraction de quelqu'un? Jocelyn Dupuis...
22 (14:50:20)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Attendez, attendez, Maître Crépeau.

25 Q. **[770]** Pour des bonnes relations?

1 R. Hum.

2 Q. **[771]** Ça veut dire quoi ça, pour des bonnes
3 relations?

4 R. Bien, c'était des bonnes relations que j'avais avec
5 Jocelyn Dupuis, ça fait que s'il m'a amené ses
6 tickets, je les ai payés.

7 Q. **[772]** Donc, pour continuer d'entretenir vos bonnes
8 relations avec Jocelyn Dupuis, vous lui payez ses
9 dépenses personnelles?

10 R. J'ai payé des dépenses personnelles.

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[773]** Avez-vous payé des dépenses personnelles à...
13 des billets d'infraction d'autres personnes, autres
14 que Jocelyn Dupuis, que vous auriez fait payer par
15 Guay?

16 R. Bien, là ce qu'on a vu c'est ceux de monsieur
17 Goyette aussi.

18 Q. **[774]** O.K. Alors, c'était des bonnes relations, ça,
19 chez Guay, de payer des dépenses personnelles, des
20 billets d'infractions des patrons à la FTQ
21 Construction?

22 R. Oui, je l'ai fait.

23 Q. **[775]** Vous l'avez fait. O.K.

24 R. Oui.

25 Q. **[776]** Est-ce que vous avez... Outre des dépenses de

1 cette nature-là, il y a-tu d'autres dépenses que
2 vous avez payées à Jocelyn Dupuis? Fournir un
3 appartement, fournir une auto, avez-vous déjà
4 fourni une auto à Jocelyn Dupuis?

5 R. Non, j'ai pas fourni d'auto ni d'appartement.

6 Q. **[777]** O.K. On sait, pour l'avoir vu jeudi passé,
7 que vous avez déjà... vous êtes déjà allé
8 cautionner... offrir de cautionner personnellement
9 pour Jocelyn Dupuis dans le cas de Marco Bourgoïn?

10 R. Hum hum.

11 Q. **[778]** Et là, encore, vous vous engagiez
12 personnelle-ment, vous-même ou peut-être
13 l'entreprise chez Guay, là, à la hauteur de dix
14 mille dollars (10 000 \$)?

15 R. Oui.

16 Q. **[779]** O.K. C'est des gros services que vous rendez
17 à Jocelyn Dupuis?

18 R. Oui.

19 Q. **[780]** C'est-tu normal ça, Monsieur Lafortune?

20 R. Bien, pour moi, c'était pas anormal, non.

21 Q. **[781]** C'était pas anormal parce que vous attendiez
22 quelque chose en échange?

23 R. Absolument pas.

24 Q. **[782]** Absolument pas. Alors, pourquoi vous le
25 faites d'abord?

1 R. Parce que Jocelyn c'est un ami puis on travaille
2 ensemble tout le temps. Puis il faut remettre en
3 perspective. Jocelyn est directeur général de la
4 FTQ Construction, ça fait qu'on a souvent à se voir
5 au niveau professionnel puis on se voyait aussi au
6 niveau personnel. Ça fait que... tu sais, c'est-tu
7 un gros service? Pour moi, je voyais pas ça comme
8 un énorme service.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[783]** Écoutez, Monsieur Lafortune, quand vous nous
11 dites : « Je payais des dépenses personnelles pour
12 monsieur Dupuis, pour entretenir les bonnes
13 relations », ça veut certainement dire qu'il y
14 avait quelque chose à l'autre bout de la ligne?

15 R. Monsieur Dupuis, on peut lui interpréter bien des
16 mauvaises choses, là, mais je peux vous dire une
17 affaire, que j'avais pas de retour d'ascenseur au
18 niveau syndical, je peux vous assurer de ça. On
19 restait des bons amis mais c'est un syndicaliste
20 assez chevronné.

21 Me PAUL CRÉPEAU :

22 Q. **[784]** Et quand on lui payait ses billets
23 d'infraction, il était-tu aussi... aussi dur avec
24 vous comme patron?

25 R. Il a toujours été dur avec moi, comme patron, pour

1 deux raisons. Au niveau des grutiers puis au niveau
2 de la convention collective, surtout chez Guay, le
3 fait que c'était la plus grosse entreprise au
4 Québec, c'est toujours là-dessus qu'ils vont leur
5 « benchmark » pour les prochaines négociations de
6 convention de collective. Non seulement il faut
7 respecter la convention mais c'est là qu'il essaie
8 d'amener des... toutes les bonifications. Ça fait
9 que je peux vous assurer que... il était solide.

10 Q. **[785]** Il était solide avec vous. Vous aussi vous
11 étiez solide. Ça fait que là, là, je pense qu'on
12 vous l'a donnée, la chance, vous savez c'est quoi,
13 je parle de dépenses personnelles...

14 R. Oui.

15 Q. **[786]** ... avez-vous déjà favorisé de quelque autre
16 façon que celles-ci, vous avez parlé de golf, de
17 restaurants, je vous ai demandé si vous aviez
18 fourni des autos, vous m'avez dit, non. Il y a-tu
19 d'autres dépenses que vous avez déjà supportées
20 pour Jocelyn Dupuis?

21 R. Non.

22 Q. **[787]** L'onglet 47, Madame Blanchette, à la page 84
23 et 85. Et 86 même. Page 84, on a un fax, en-tête de
24 papier Guay, à l'attention de monsieur Jocelyn
25 Dupuis, envoyé par Louis-Pierre Lafortune. O.K.?

1 Donc, vous envoyez un fax à monsieur Dupuis.

2 Qu'est-ce qu'on va trouver dans ce fax-là, Monsieur
3 Lafortune?

4 R. Je le sais pas.

5 Q. **[788]** On va aller à la page suivante. Une
6 autorisation de voyage au Bellagio, c'est à Las
7 Vegas, ça?

8 R. Oui.

9 Q. **[789]** Avec des dépenses payées pour Dupuis, Dupuis
10 et Paquet, du vingt-cinq (25) au vingt-huit (28)
11 mai, sur la carte de crédit de monsieur Louis-
12 Pierre Lafortune.

13 R. O.K.

14 Q. **[790]** Allez-y, Monsieur Lafortune, expliquez-nous
15 ça.

16 R. Bien la seule fois que j'ai été à l'extérieur avec
17 monsieur Dupuis c'est à Las Vegas, à une convention
18 pour les syndicats. Il y avait plein
19 d'entrepreneurs et plein de gens syndicalistes, ça
20 fait que si c'est moi qui ai pris la réservation je
21 peux pas vous assurer que c'est moi qui ai payé,
22 là.

23 Q. **[791]** « I the undersigned authorize the Bellagio to
24 charge all rooms and taxes for the following
25 rooms. » Dupuis et... Dupuis, deux fois Dupuis puis

1 Paquet, c'est qui ça, Paquet?

2 R. Je le sais pas.

3 Q. **[792]** Si je vous suggère la conjointe de monsieur
4 Dupuis?

5 R. Ah, bien ça se peut.

6 Q. **[793]** Mais c'est votre ami, là...

7 R. Oui, oui.

8 Q. **[794]** ... c'est comment qu'elle s'appelle sa
9 conjointe?

10 R. Bien je l'ai toujours appelé Patsy, là, mais...

11 Q. **[795]** Patsy? O.K. Mais c'est Patsy, vous savez pas
12 c'est Patsy qui?

13 R. Bien moi, ça a toujours été Patsy Dupuis ça fait
14 que...

15 Q. **[796]** O.K.

16 R. ... je me suis jamais posé la question.

17 Q. **[797]** Pour les trois jours allant du vingt-cinq
18 (25) au vingt-huit (28) mai, alors vous avez
19 autorisé le Bellagio à payer ces dépenses... à
20 charger toutes ces dépenses-là puis pourquoi deux
21 chambres au nom de Dupuis?

22 R. Je le sais pas.

23 Q. **[798]** Est-ce que monsieur Dupuis a amené des gens
24 de sa famille?

25 R. Je peux pas vous dire, je le sais pas.

1 Q. **[799]** Puis si monsieur Dupuis va là pour la FTQ,
2 j'imagine qu'il est capable de mettre ça sur son
3 compte de dépenses de la F... c'est pas...

4 R. Probablement, ça fait que...

5 Q. **[800]** C'est pas compliqué de lui mettre ça sur le
6 compte de dépenses de la FTQ alors pourquoi que
7 c'est chargé sur votre carte de crédit?

8 R. C'est ça que je peux pas vous répondre, ça fait que
9 peut-être que j'ai pris une réservation, mais ça
10 veut pas dire que c'est moi qui ai payé, il a peut-
11 être ramassé les factures rendu là-bas, là.

12 Q. **[801]** Pourquoi vous faites la réservation pour
13 Jocelyn Dupuis?

14 R. Bien parce qu'on était dans le même hôtel,
15 j'imagine.

16 Q. **[802]** Jocelyn Dupuis qui s'en va dans un congrès de
17 la const... de la FTQ Const... pour la FTQ
18 Construction puis c'est un entrepreneur qui... un
19 entrepreneur, là, un patron, qui va facturer les
20 cartes... les chambres sur sa... trois chambres sur
21 sa carte de crédit? Êtes-vous certain que c'est ça
22 le congrès de la FTQ ou c'est pas plutôt une
23 vacance de monsieur Dupuis sur votre bras?

24 L'expression est crue, là...

25 R. Oui, oui, elle est crue, mais je suis presque sûr

1 que j'étais à cette convention-là en même temps que
2 lui là-bas, c'était sur les syndicats, il y avait
3 tous les syndicats internationaux, c'était pas de
4 la FTQ, c'était des syndicats internationaux qui
5 étaient là, il y avait des entrepreneurs puis je
6 suis... je suis sûr que j'étais là aussi puis
7 c'était pour ça. Puis honnêtement, d'après moi,
8 c'était une réservation, ça.

9 Q. **[803]** Alors si on regarde vos cartes de comptes
10 de... les comptes de carte de crédit, on retrouvera
11 pas cette facturation-là du Bellagio pour ces trois
12 chambres-là?

13 R. Regardez, je suis pas certain.

14 Q. **[804]** Vous êtes pas certain?

15 R. Non.

16 Q. **[805]** Pensez-y bien, là.

17 R. Je ne suis pas certain si là-bas il a pas ramassé
18 la facture.

19 Q. **[806]** Puis pourquoi, à ce moment-là, ça aurait été
20 mis sur votre carte au départ d'autoriser...

21 R. O.K...

22 Q. **[807]** ... toutes les dépenses? C'est pas rien
23 qu'une réservation, là, c'est réservation pour les
24 chambres et toutes les charges pour les trois jours
25 pour trois chambres.

1 R. Bon, c'est visiblement moi qui ai signé ça en bas,
2 mais c'est pas moi qui ai écrit ça, là, puis... ça
3 fait que je le sais pas pourquoi.

4 Q. **[808]** Je vous rappelle, c'est photographié dans
5 votre bureau, ça, au mois de décembre deux mille
6 huit (2008).

7 R. Ah oui, ça... ça je comprends qu'il y avait bien
8 des affaires qui traînaient dans mon bureau, mais
9 je le sais pas pareil.

10 Q. **[809]** O.K. Ça revient toujours à la même question,
11 pourquoi vous rendez tous ces services-là à Jocelyn
12 Dupuis?

13 R. Bon, si j'ai réservé, c'est parce que je voulais
14 qu'on soit dans le même hôtel ou peut-être même sur
15 le même étage ou proche ou je le sais pas, tant
16 qu'à être là-bas.

17 Q. **[810]** Monsieur Dupuis, c'est un gars, vous l'avez
18 dit tantôt, c'est un gars qui aimait, qui avait un
19 bateau, qui a eu un beau bateau, on a entendu
20 l'histoire du bateau, du vol de monsieur... de
21 monsieur Dupuis, en deux mille quatre (2004)?

22 R. Oui.

23 Q. **[811]** Vous-même, Monsieur Lafortune, est-ce que
24 vous avez eu un ou des bateaux?

25 R. Oui, j'ai eu des bateaux.

1 Q. [812] Des bateaux? Plusieurs, et si je comprends
2 bien, ça s'est fait à travers vos compagnies, par
3 exemple, c'est pas personnellement, là?

4 R. Effectivement.

5 Q. [813] O.K. Puis au point où on en a fait un peu le
6 commerce, achat revente de bateaux?

7 R. Bien des fois je les changeais.

8 Q. [814] O.K. C'était des bateaux... mais c'était pour
9 faire du commerce, à ce moment-là, pour les
10 revendre ou c'était juste pour le plaisir?

11 R. Bien c'était un petit peu des deux, si je pouvais
12 les revendre à profit c'était parfait.

13 Q. [815] Ces bateaux-là, vous les avez gardés à quel
14 endroit?

15 R. J'en ai eu à la marina de Repentigny, à la marina
16 Brousseau aussi à Saint-Sulpice.

17 Q. [816] O.K. marina Brousseau, ça c'est la même
18 marina où monsieur Dupuis s'est fait voler son
19 bateau?

20 R. Je pense pas, non.

21 Q. [817] Non? Marina Brousseau, c'est un dossier, si
22 je vous disais, est-ce qu'il y a pas, à la marina
23 Brousseau, encore des annonces de Guay ou de
24 Fortier Transfert, de la publicité?

25 R. Je peux pas vous dire, j'y ai pas été...

1 Q. [818] Depuis longtemps?

2 R. Oui.

3 Q. [819] Vous y avez gardé une flotte de bateaux. À
4 peu près combien de bateaux chez, à la marina
5 Brousseau?

6 R. En même temps? Je n'ai pas eu une flotte, là. Peut-
7 être deux, trois à un moment donné.

8 Q. [820] Deux, trois. Certains ont été revendus,
9 réparés.

10 R. Oui.

11 Q. [821] Si je vous parle, là, des factures de vingt
12 (20 000 \$), puis trente (30 000 \$), puis quarante
13 mille dollars (40 000 \$) pour l'entretien de ces
14 bateaux-là à la marina Brousseau, ça... c'est pas
15 des petites chaloupes à rames, là, on s'entend.

16 R. Oui, on s'entend.

17 Q. [822] Si je vous dis, c'est des bateaux, là, genre
18 « cigarette boat », les bateaux, là, rapides, des
19 bateaux ...

20 R. Écoutez, je vois pas ce que ça concerne la
21 Commission si j'ai eu des bateaux, là, mais
22 effectivement j'ai eu des bateaux sports.

23 Q. [823] Des bateaux sports.

24 R. Oui.

25 Q. [824] O.K. O.K. On va continuer avec monsieur, on a

1 parlé de monsieur Dupuis, on y reviendra tout à
2 l'heure. Je voudrais que vous me parliez maintenant
3 d'une autre personne, monsieur Ken Pereira.

4 R. Oui.

5 Q. [825] Monsieur Pereira a témoigné ici il y a un
6 certain temps et j'aimerais entendre votre version
7 sur les contacts que vous avez eus avec monsieur
8 Pereira au mois de novembre deux mille huit (2008).
9 À partir du mois de novembre deux mille huit
10 (2008). Le connaissiez-vous avant ça monsieur
11 Pereira?

12 R. Je peux pas vous dire quand est-ce que je l'ai
13 connu, là.

14 Q. [826] Regardez. À l'élec... Les factures de Jocelyn
15 Dupuis, le connaissiez-vous avant que l'histoire
16 des factures sorte?

17 R. Je pense que oui.

18 Q. [827] Oui? Le fré... Le voyiez-vous sur une base
19 régulière à ce moment-là?

20 R. Non.

21 Q. [828] O.K. Quand l'histoire des factures de Jocelyn
22 Dupuis commence à circuler au sein de la FTQ
23 Construction et un peu dans les médias, mais avant
24 le reportage de Radio-Canada, est-ce que vous êtes,
25 vous êtes intervenu dans ce dossier-là de factures

1 auprès de Ken Pereira?

2 R. Ken Pereira, je l'ai connu dans les années avant
3 qu'on parle de deux mille huit (2008). Ken Pereira
4 était responsable d'une section locale de... dans
5 le domaine des raffineries. Je me rappelle plus
6 quel métier exactement. Ça fait que j'avais pas à
7 travailler avec lui directement mais j'en entendais
8 parler souvent qu'il travaillait dans les
9 raffineries puis il est venu me rencontrer quelques
10 fois au bureau chez Guay. Ça fait que, oui, je l'ai
11 rencontré quelques fois.

12 Q. [829] Quelques fois. Au mois de novembre deux mille
13 huit (2008), peu... c'est la semaine après les
14 élections de la FTQ où monsieur Dupuis a quitté
15 puis il a été remplacé par monsieur Goyette. Avez-
16 vous rencontré monsieur Pereira?

17 R. C'est possible.

18 Q. [830] L'avez-vous déjà rencontré après les
19 élections de deux mille huit (2008)?

20 R. Écoutez, je sais pas si c'est avant ou après.
21 Sûrement. Je vois pas la démarque, là, ça fait que
22 oui.

23 Q. [831] Oui? À quel sujet vous avez rencontré
24 monsieur Pereira?

25 R. Je peux pas vous dire à quel sujet, telle date, là.

1 Q. [832] Bon. Moi, je vais vous suggérer un sujet.

2 R. O.K.

3 Q. [833] Vous l'avez rencontré à propos des factures
4 de Jocelyn Dupuis pour tenter de le convaincre de
5 cesser de parler de ces factures-là, de pas le
6 sortir publiquement. Est-ce que c'est exact ça?

7 R. À ma connaissance, les fois que j'ai rencontré Ken
8 Pereira dans cette, à peu près, période-là, il
9 venait me rencontrer lui-même au bureau. C'est lui
10 qui venait si je me trompe pas même de son propre
11 chef pour venir me discuter que il avait un
12 problème avec Jocelyn Dupuis puis des comptes de
13 dépenses puis des factures puis un dossier.

14 Q. [834] Quand vous dites, il venait de son propre
15 chef...

16 R. Oui.

17 Q. [835] ... si je vous suggère que c'est quelqu'un de
18 la FTQ qui vous a demandé de rencontrer Ken Pereira
19 pour agir comme médiateur. Je vous la fais la
20 suggestion, là.

21 R. Oui, oui.

22 Q. [836] Pensez-y bien.

23 R. Bien, regardez, je... on essaie d'isoler ou
24 j'essaie moi aussi d'isoler puis de comprendre.
25 Pereira, je lui ai parlé souvent. Est-ce quelqu'un

1 m'en a parlé ou non, regarde, c'est possible mais
2 je m'en rappelle pas.

3 Q. [837] Je vous parle pas de parler pour le travail,
4 là. Je parle pour les factures de Jocelyn Dupuis.
5 Ça, ça a rien à voir avec le travail. Ça a de quoi
6 à voir avec ses factures, le traitement des
7 factures devant les médias dans les enquêtes de
8 Radio-Canada.

9 R. Oui, monsieur Pereira m'en a parlé, ça je m'en
10 rappelle.

11 Q. [838] Il vous en a parlé. Est-ce qu'il y a
12 quelqu'un à la FTQ qui vous a demandé de rencontrer
13 Ken Pereira pour tenter d'arranger ça?

14 R. Je me rappelle pas précisément si quelqu'un me l'a
15 demandé.

16 Q. [839] Non? Éric Boisjoly.

17 R. Oui, je connais Éric.

18 Q. [840] Oui. Est-ce qu'Éric Boisjoly vous a demandé
19 de rencontrer Ken Pereira pour tenter de régler ça?

20 R. Éric Boisjoly était à ce moment-là probablement le
21 directeur des... du local des grutiers. Ça fait que
22 c'est sûr que je lui parlais souvent. C'était lui
23 qui était responsable de...

24 Q. [841] Je vous parle pas du travail de grutier...

25 R. Non, non, mais, mais non. J'essaie de me resituer,

1 là. Vous demandez si il m'en a parlé...

2 Q. [842] Oui.

3 R. Est-ce qu'il m'a déjà parlé que il y avait un
4 problème avec Ken Pereira? Ça fait plein de sens,
5 oui.

6 Q. [843] O.K. Plein de sens. Puis qu'il vous demande
7 « pourquoi tu rencontres pas Pereira pour essayer
8 d'arranger ça? »

9 R. Oui, oui.

10 Q. [844] Ça a du sens ça?

11 R. Oui, oui.

12 Q. [845] Alors... et là on vous demande d'agir comme
13 médiateur, de conciliateur, de régler ça entre
14 Dupuis puis Pereira.

15 R. Bien, ça se fait... Écoutez, je me rappelle pas de
16 tous les détails, mais c'est... c'est bien possible
17 que j'aie rencontré Ken Pereira pour...

18 Q. [846] Dans ce contexte-là?

19 R. Dans ce contexte-là.

20 Q. [847] Et l'auriez-vous rencontré seul?

21 R. Bien, je l'ai rencontré à quelques reprises. Je
22 l'ai rencontré... je me rappelle pas.

23 Q. [848] À quelques reprises. Première rencontre, vous
24 souvenez-vous qui était présent?

25 R. Non.

1 Q. **[849]** Vous souvenez-vous à quel endroit?

2 R. Il me semble la première fois je l'ai rencontré,
3 c'est à mon bureau.

4 Q. **[850]** À votre bureau chez Guay. Est-ce qu'on est...

5 Moi, je vous situe ça le vingt et un (21) novembre,
6 c'est tout de suite après les élections de deux
7 mille huit (2008). C'est vous qui avez appelé
8 monsieur Pereira pour qu'il vienne vous rencontrer.
9 Vous avez agi ainsi à la demande de monsieur
10 Boisjoli. En rentrant, vous lui avez demandé à
11 monsieur Pereira qu'il vous donne son cellulaire.
12 Vous l'avez pris, vous l'avez mis dans le tiroir.
13 Vous souvenez-vous de ça?

14 R. Non.

15 Q. **[851]** Ou d'avoir enlevé la batterie dedans, l'un ou
16 l'autre.

17 R. Non plus.

18 Q. **[852]** Non. Vous faisiez pas ça avec monsieur
19 Pereira quand vous le rencontriez? Prendre son
20 téléphone puis l'isoler pour pas qu'il y ait
21 accès.

22 R. Écoutez, monsieur Pereira, je le connaissais pas
23 beaucoup, ça fait que je me rappelle pas, mais je
24 pense pas, non.

25 Q. **[853]** Écoutez, là, c'est quelque chose d'assez

1 R. Je suis pas sûr, je pense pas.

2 Q. [860] Vous pensez pas.

3 R. Non, je pense pas.

4 Q. [861] En êtes-vous certain?

5 R. Je suis pas certain, mais je pense vraiment pas.

6 Q. [862] Je vous rappelle, là, que, ça, le vingt et un
7 (21) novembre, là, on est comme trois semaines
8 après les vidéos qu'on a regardées tantôt qui,
9 elles, dataient du mois d'octobre.

10 R. Hum, hum.

11 Q. [863] Puis c'était juste avant les élections. Là on
12 est rendu juste après les élections. Alors, vous
13 vous souvenez pas si monsieur... monsieur

14 XXXXXXXXXX est là. Qu'est-ce que vous avez fait?
15 Dites-nous la conversation que vous avez eue avec
16 monsieur Pereira?

17 R. Écoutez, je m'en rappelle pas en général. C'est sûr
18 qu'il m'a parlé qu'il avait un problème avec
19 Jocelyn Dupuis, qu'il avait un dossier de factures
20 puis, moi, je me demandais s'il avait... J'ai dit :
21 « C'est-tu irréconciliable? » Parce que le problème
22 qu'il avait entre monsieur Pereira puis monsieur
23 Dupuis, si je me rappelle bien, c'était... le
24 dossier des factures a été la goutte qui a fait
25 déborder le vase, mais ils s'entendaient pas bien

1 au niveau syndical.

2 Q. **[864]** O.K. Mais, là, ça, c'est la raison de leur
3 chicane, puis c'est pas ça qui nous préoccupe.

4 R. O.K.

5 Q. **[865]** Je vais vous demander l'approche que vous
6 avez eue auprès de monsieur Pereira. Lui avez-vous
7 dit à monsieur Pereira en rentrant « pourquoi tu
8 m'as envoyé ça? » en y montrant un CD qui contenait
9 toutes les photos des factures, des fameuses
10 factures, là, de monsieur Jocelyn Dupuis.

11 R. Hum. Ah! C'est possible.

12 Q. **[866]** Bien, Monsieur Lafortune, là...

13 R. J'ai pas ouvert le CD. Écoutez, là, c'est pas mon
14 problème...

15 Q. **[867]** Bon. Bien, vous l'avez eu. Vous l'avez eu.

16 R. Mais, non, mais je le sais pas, ça fait que ça peut
17 qu'il m'ait envoyé un CD.

18 Q. **[868]** O.K. Vous dites « je l'ai pas ouvert le CD, »
19 donc vous aviez un CD.

20 R. Bien, s'il y en a eu un, je l'ai pas ouvert, ça
21 fait que...

22 Q. **[869]** Vous l'aviez le CD en main?

23 R. Je sais pas si c'était... je le sais pas.

24 Q. **[870]** Aviez-vous un C... On va recommencer. Aviez-
25 vous un CD en main?

1 R. Écoutez, c'est un détail pour moi, ça. Il a-tu
2 envoyé un CD ou non? Je le sais pas.

3 Q. **[871]** Alors, je vous demande : aviez-vous un...
4 aviez-vous un CD en main quand vous avez rencontré
5 monsieur Pereira?

6 R. Je peux pas vous répondre, je le sais pas.

7 Q. **[872]** Vous le savez pas.

8 R. Bien non.

9 Q. **[873]** Avez-vous dit à monsieur Pereira « pourquoi
10 tu m'as envoyé ce CD-là? » qui contenait, en
11 passant, toutes les copies des factures de monsieur
12 Dupuis.

13 R. Écoutez, peut-être qu'il m'a envoyé un CD avec
14 toutes les... le détail des factures.

15 Q. **[874]** Vous souvenez-vous ce qu'il vous a répondu,
16 monsieur Pereira?

17 R. Non.

18 Q. **[875]** Hein! Si je vous dis, il l'a regardé le CD,
19 il dit « c'est pas moi qui tu l'as envoyé, je l'ai
20 donné à Richard Goyette le lendemain des
21 élections. » Il vous a dit dans le fond « je l'a
22 donné à Goyette puis c'est Goyette qui vous l'a
23 donné ».

24 R. Ah! Regardez, là. Là, là, on tombe carrément dans
25 quelque chose que... Là c'est Goyette qui m'aurait

1 donné le CD?

2 Q. **[876]** C'est ce que monsieur Pereira vous a dit à
3 cette rencontre-là.

4 R. Regardez, moi, je comprends rien, là, c'est pas
5 compliqué. Ça fait que, non, je me rappelle pas de
6 cette rencontre-là, je me rappelle pas du CD. Puis
7 que ce serait Goyette qui me l'aurait envoyé, là,
8 comme encore moins.

9 Q. **[877]** O.K.

10 (15:09:16)

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Q. **[878]** Alors, écoutez, il est rendu trois heures dix
13 (15 h 10), peut-être que ce serait bon que vous
14 preniez une pause pour vous rafraîchir la mémoire.

15 R. Oui.

16 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

17 REPRISE DE L'AUDIENCE

18

19 (15.:42:41)

20 LA GREFFIÈRE :

21 Je rappelle à tout le monde que nous sommes en mode
22 de non-publication. Monsieur Lafortune, vous êtes
23 sous le même serment que vous avez prêté.

24 R. Oui. Merci.

25

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 Q. **[879]** Monsieur Lafortune, tout à l'heure avant
3 d'ajourner, nous étions à regarder un fax envoyé...
4 Bellagio, où vous autorisez le Bellagio à charger
5 toutes les charges, là, de chambres et charges
6 des... pour les personnes suivantes. Alors, on a le
7 nom de Dupuis, Dupuis, Paquette pour le vingt-cinq
8 (25) au vingt-huit (28) mai. Ce fax-là a été envoyé
9 en décembre deux mille sept (2007).

10 R. Oui.

11 Q. **[880]** O.K. Est-ce que ça... maintenant, est-ce que
12 ça vous revient en mémoire? De quoi on parle?
13 Qu'est-ce qu'il en est? Êtes-vous capable
14 d'associer ça? Vous avez parlé tantôt congrès FTQ,
15 là, mais est-ce que c'est vraiment ça? Je vais vous
16 aider, là, Monsieur. Pensez-y bien, là. Demandez-
17 vous pas... demandez-vous donc plutôt si c'est pas
18 pour un événement personnel pour monsieur Dupuis
19 que vous avez payé ça. Un événement marquant dans
20 la vie de monsieur Dupuis.

21 R. Bien, il me semble que j'y avais été avec lui. Il
22 me semble que c'était dans le cadre du congrès. Je
23 suis peut-être...

24 Q. **[881]** O.K.

25 R. ... retourné aussi, là. Je le sais pas.

1 Q. **[882]** O.K. Monsieur Dupuis... monsieur... monsieur
2 Dupuis a une grande fille.

3 R. Oui.

4 Q. **[883]** Et qu'on va surnommer juste du nom de... du
5 prénom de Tamara.

6 R. Oui.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 (Inaudible)

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 On est en non-publication, Madame la Présidente.

11 LA PRÉSIDENTE:

12 Oui, mais même si vous l'appellez juste de son
13 prénom puis que c'est la fille de Jocelyn Dupuis...

14 Me PAUL CRÉPEAU :

15 Heureusement qu'il y a la non-publication à
16 l'occasion, Madame la Présidente.

17 Q. **[884]** Est-ce que... savez-vous si sa fille était
18 partie à ce voyage-là? Est-ce qu'il s'agit d'une
19 des trois personnes, là, pour lesquelles des
20 chambres ont été réservées?

21 R. C'est possible, je me rappelle pas si j'étais là
22 cette fois-là, mais ça se peut.

23 Q. **[885]** Je vais vous préciser...

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Q. **[886]** Ça se peut que vous n'y soyez pas allé non

1 plus, mais que vous ayez payé pour cet événement-
2 là.

3 R. Si j'ai réservé des billets, c'était dans le cadre
4 que j'étais là. J'aurais de la misère à comprendre
5 que j'aurais réservé sans y avoir été. Puis je me
6 rappelle d'avoir été à Las Vegas en même temps que
7 monsieur Dupuis, sa femme, je m'en rappelle. Puis
8 sa fille, je me rappelle pas si elle était là.

9 Me PAUL CRÉPEAU :

10 Q. **[887]** Plus qu'une fois?

11 R. Oui, j'y ai été une ou deux fois avec monsieur
12 Dupuis.

13 Q. **[888]** C'est ça. Il y a eu plus qu'un voyage avec
14 monsieur Dupuis. Est-ce qu'il y a eu un voyage
15 spécifiquement pour l'anniversaire de sa fille?

16 R. Bien, il y avait sûrement un autre cadre que ça,
17 là, si je suis allé, là.

18 Q. **[889]** Spécifiquement pour l'anniversaire des vingt
19 et un (21) ans de sa fille.

20 R. O.K. Si j'y ai été, il y avait sûrement une autre
21 raison.

22 Q. **[890]** O.K. Je vous demande pas si vous y avez été,
23 je vous demande si c'est...

24 R. O.K.

25 Q. **[891]** ... cette réservation-là est faite pour

1 fêter...

2 R. Je peux pas répondre si c'est la fête des vingt et
3 un (21) ans de sa fille.

4 Q. **[892]** Avez-vous été à l'anniversaire de sa fille de
5 vingt et un (21) ans? Savez-vous où est-ce qu'elle
6 a fêté son anniversaire de vingt et un (21) ans?

7 R. Non.

8 Q. **[893]** Las Vegas.

9 R. O.K.

10 Q. **[894]** O.K. Y êtes-vous allé à l'anniversaire de la
11 fête de sa fille?

12 R. Non, je me rappelle pas d'y avoir été à
13 l'anniversaire de sa fille.

14 Q. **[895]** Si je vous disais que des membres de la
15 famille Dupuis, il y avait Jocelyn, il y avait son
16 frère, sa fille, et sa conjointe, madame Paquette,
17 pour l'anniversaire de la fille de monsieur Dupuis
18 à Las Vegas.

19 R. O.K. O.K. Bien, non, j'étais pas là. Ça, c'est sûr.

20 Q. **[896]** Non. Si je vous dis que l'anniversaire de sa
21 fille, c'est le vingt-neuf (29) mai en deux
22 mille... deux mille huit (2008), justement, là,
23 avec les dates de ces réservations-là. Pensez-y
24 bien, là, Monsieur Lafortune.

25 R. Écoutez...

1 Q. **[897]** Vous êtes sous serment ici, là, c'est
2 important.

3 R. Non, non, j'ai pas de problème avec ça. Quand je
4 m'en rappelle, il y a pas de problème. J'y ai pas
5 été à la fête des vingt et un (21) ans de sa fille.

6 Q. **[898]** Je vous demande pas si vous y avez été, je
7 vous demande si vous avez payé. Ça, c'est beaucoup
8 plus simple.

9 R. O.K.

10 Q. **[899]** Si vous payez ça sur votre... Si vous avez
11 chargé ça sur votre carte de crédit.

12 R. Je l'ai... Bien, semblerait-il que oui, j'ai fait
13 une réservation. Est-ce que je l'ai payé,
14 finalement, ou il a ramassé la facture rendu là-
15 bas? Je ne le sais pas.

16 (15:47:39)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[900]** Mais si vous ne l'avez pas payé...

19 R. Hum.

20 Q. **[901]** ... avec la.. votre carte de crédit, pourquoi
21 vous faites la réservation avec votre carte de
22 crédit...

23 R. Probable...

24 Q. **[902]** ... si vous n'y allez pas non plus?

25 R. Probablement que j'avais des points privilège assez

1 importants au Bellagio.

2 Q. [903] Pourquoi, vous y allez souvent au Bellagio?

3 R. J'y ai été quelques fois, oui.

4 Q. [904] Vous venez de nous dire que vous êtes allé
5 peut-être...

6 R. Avec monsieur Dupuis, deux fois, mais j'y ai été
7 plus souvent que ça.

8 Q. [905] Vous êtes allé combien de fois au Bellagio?

9 R. J'ai été quelques fois au Bellagio, là.

10 Q. [906] Quelques fois, ça ne vous donne pas des gros
11 points privilège.

12 R. Bien non. Pas des gros points, mais effectivement,
13 j'y ai déjà été.

14 Q. [907] Combien de fois?

15 R. Bien, peut-être quatre...

16 Q. [908] Pour avoir des points privilège?

17 R. Quatre, cinq fois. Puis moi je pense que j'y...

18 Avec monsieur Dupuis, là, regarde, je n'étais pas
19 là cette fois-là. Ça c'est...

20 Q. [909] O.K.

21 R. Ça c'est clair.

22 Q. [910] Mais la question, c'est pourquoi vous

23 utilisez... pourquoi vous réservez au nom de

24 monsieur Dupuis, de sa fille et de son épouse?

25 R. Je le sais pas. Il me l'a demandé, je ne sais pas

1 pourquoi j'ai réservé. Puis je ne sais pas si j'ai
2 payé à la fin ou c'est lui qui a ramassé la
3 facture.

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Q. **[911]** Trois, quatre personnes, Las Vegas, pour
6 trois, quatre jours, là... On est dans les couple
7 de mille, là? Ce n'est pas important de savoir qui
8 paie ça?

9 R. Je n'ai pas dit que ce n'était pas important, j'ai
10 dit que je ne m'en rappelais pas.

11 Q. **[912]** C'est comme les billets d'infraction, tantôt
12 vous ne sembliez pas vous en souvenir, jusqu'à tant
13 qu'on vous en parle, puis là c'est revenu. Est-ce
14 que c'est la même chose pour cette dépense-là?

15 R. O.K.

16 Q. **[913]** C'est... Vous l'avez supportée pour payer les
17 dépenses de monsieur Dupuis. L'idée, c'était de
18 l'entretenir, monsieur Dupuis.

19 R. Écoutez. Je ne peux pas vous répondre si je l'ai
20 payé ou non.

21 Q. **[914]** Est-ce que vous avez offert d'autres
22 avantages... Puis là, je vous ai posé la question à
23 plusieurs reprises, vous me dites toujours non,
24 jusqu'à tant qu'on sorte les choses à la pièce,
25 comme ça. On a eu des billets d'infraction, on a un

1 voyage au Bellagio, il y a-tu d'autre chose?

2 R. Écoutez. Je ne peux même pas vous confirmer le
3 billet du Bellagio. C'est possible, je sais que
4 j'avais déjà été dans le passé. Pour ce voyage-là,
5 ça fait que ça, je le sais pas.

6 Q. [915] Mais vous gardez ce document-là dans votre
7 bureau.

8 R. Ah! Encore dans mon bureau. Bien...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [916] Bien là, je m'excuse, mais oui, les documents
11 sont saisis dans votre bureau.

12 R. O.K.

13 Q. [917] Ils ne sont pas saisis ailleurs, ils sont
14 saisis dans votre bureau. Alors, ne faites pas
15 l'étonné, « Ah! Encore dans mon bureau. » Mais oui.
16 Ces documents-là sont...

17 R. O.K.

18 Q. [918] ... dans votre bureau.

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. [919] On aura peut-être l'occasion d'y revenir, sur
21 ce sujet-là, Monsieur Dupuis... Monsieur Lafortune.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Q. [920] Je m'excuse. Si vous n'avez pas payé, est-ce
24 qu'on... Pourquoi vous gardez un billet de
25 réservation que vous n'auriez pas payé dans votre

1 bureau?

2 R. Je ne suis pas tellement fort dans le classement,
3 ça fait que je ne le sais pas pourquoi qu'il est
4 là. Ce n'est visiblement pas mon écriture.

5 Q. **[921]** Bien, au contraire...

6 R. C'est vrai que j'ai signé, je...

7 Q. **[922]** Bien, on a vu que vous aviez des petites
8 chemises au nom de plusieurs personnes.

9 R. Oui mais ce n'est pas moi qui classais rien là-
10 dedans. Ça fait que si on l'a laissé là, il a-tu
11 été facturé ou non, je l'ai-tu facturé à Guay ou
12 non, je l'ai-tu payé ou non, je ne le sais pas.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[923]** La carte de crédit qui est... qui est
15 caviardée, êtes-vous capable de savoir si ça a été
16 réservé sur votre carte personnelle, la carte de...
17 Vous avez une carte chez Guay, j'imagine, une carte
18 de crédit?

19 R. Non.

20 Q. **[924]** Vous factu... Vous... Toutes les dépenses,
21 vos dépenses dans le cadre de votre travail,
22 vous... vous les preniez sur votre compte personnel
23 et vous les repassiez? Donc, ça serait
24 nécessairement votre carte personnelle qui se...
25 qui serait indiquée à cet endroit-là.

1 R. Oui. Fort probablement.

2 Q. **[925]** O.K. Les... On va y revenir, Monsieur
3 Lafortune.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. **[926]** Dans le... Dans le cahier, ou dans... sous la
6 rubrique « frais de représentation de la FTQ »?

7 R. De quoi, ça?

8 Q. **[927]** Quand vous passez ces dépenses-là de monsieur
9 Dupuis?

10 R. Bien, je ne peux pas vous répondre comment que ça a
11 été traité, en plus, si je ne sais pas si je l'ai
12 passé, là.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[928]** Est-ce que vous avez encore vos relevés de
15 carte de crédit?

16 R. Non.

17 Q. **[929]** De cette année-là?

18 R. Non.

19 Q. **[930]** Vous ne les avez pas conservés?

20 R. Non.

21 Q. **[931]** Avez-vous... Avez-vous accès pour aller les
22 chercher sur internet?

23 R. Je ne peux pas répondre si on a accès à ça sur
24 internet.

25 Q. **[932]** Si vous les avez... Avez-vous encore des

1 modes de vérification, chez Guay, pour voir si vous
2 avez facturé ce... ce montant-là chez Guay?

3 R. Je n'ai pas contact avec les gens chez Guay
4 présentement, non.

5 Q. **[933]** O.K. Mais étant donné que c'est sur votre
6 carte de crédit à vous... Avez-vous toujours la
7 même carte de crédit?

8 R. Non.

9 Q. **[934]** On... On y reviendra. Monsieur... Monsieur
10 Lafortune, on parlait, tout à l'heure on était avec
11 Ken Pereira. C'est là qu'on s'est laissé.

12 R. Oui.

13 Q. **[935]** Et je vous demandais, lors d'une rencontre
14 qui avait eu lieu... que vous avez placée à votre
15 bureau, on s'est mis à parler d'un CD. Je voudrais
16 que vous y reveniez. Vous souvenez-vous d'avoir
17 sorti un CD et de l'avoir montré à monsieur
18 Pereira?

19 R. J'ai une vague idée qu'il y avait eu un CD, c'est-
20 tu lui qui me l'avais amené ou un autre? Je pense
21 même pas l'avoir ouvert, le CD, ça fait que c'est
22 pour ça, là, que c'est pas clair. Vous m'en
23 parlez... ça se peut qu'il m'en ait parlé de son
24 CD, là.

25 Q. **[936]** Puis, en fait, je vous demande pas si

1 quelqu'un l'avait amené. Je vous demande si, vous,
2 vous l'aviez en main au moment où Pereira est
3 arrivé?

4 R. Je peux pas vous répondre, je le sais pas.

5 Q. **[937]** O.K. Et puis, spécifiquement, une réponse de
6 monsieur Pereira : « Ce CD-là je l'ai envoyé à
7 Richard Goyette le lendemain des élections. » Vous
8 souvenez-vous de cette réponse-là de monsieur
9 Pereira?

10 R. Écoutez, je remets ça en perspective, là. Les
11 discussions que j'ai eues avec Ken Pereira, je me
12 rappelle pas tout parce que, pour moi, c'était pas
13 particulier. Vous m'avez dit tantôt, dans le temps,
14 que c'était avant les révélations puis que ça
15 sorte, ça fait que, moi, les comptes de dépenses de
16 Jocelyn Dupuis, là, j'avais aucune idée que ça
17 prendrait cette ampleur-là puis qu'est-ce que
18 c'était, là. Ça fait que s'il est venu me voir avec
19 ça, je suis pas sûr que j'y ai porté une grande
20 (sic) intérêt.

21 Q. **[938]** C'était pas... c'était pas quelque chose
22 d'important, ça, à ce moment-là, qu'on vous demande
23 d'agir comme médiateur, que monsieur Boisjoli vous
24 demande d'agir comme médiateur entre... entre
25 Dupuis et Pereira? Vous semblez traiter ça à la

1 légère, là?

2 R. Je traite pas ça à la légère mais, tu sais, eux
3 autres, il y avait une chicane à l'interne, à la
4 FTQ. Ken Pereira... moi, j'avais peu de contacts
5 avec parce que j'avais... je travaillais peu avec
6 son métier, là, des gens au Québec. Puis... ils
7 étaient venus me voir, ils ont dit : « Regarde, il
8 y a une chicane à l'interne, tu peux-tu, des fois
9 quand c'est quelqu'un de l'extérieur, d'essayer de
10 voir si on pourrait pas s'arranger, là », mais...

11 Q. **[939]** O.K. Est-ce qu'il y a eu d'autres rencontres
12 avec monsieur Pereira après cette première-là, qui
13 a eu lieu à votre bureau?

14 R. J'en ai quelques-unes rencontres avec monsieur
15 Pereira.

16 Q. **[940]** De mémoire, allez-y, parlez-moi d'une
17 rencontre subséquente.

18 R. Oui, j'en ai eu... peut-être deux, trois, là, à un
19 moment donné. Parce qu'il avait comme... ils
20 s'entendaient pas du tout au niveau professionnel
21 puis au niveau des comptes de dépenses. Ça fait
22 que, oui, ça a bien du sens que j'en avais parlé
23 avec Éric Boisjoli, qui voulait savoir si je
24 pouvais faire quelque chose dans ce dossier-là.
25 Puis j'ai eu d'autres rencontres par la suite.

1 Q. [941] O.K. Spécifiquement au Hilton, un dimanche
2 matin, à Laval, puis je vous place ça même le
3 vingt-trois (23) novembre?

4 R. Oui.

5 Q. [942] Vous souvenez-vous d'avoir convoqué monsieur
6 Pereira au Hilton?

7 R. Oui.

8 Q. [943] O.K. Bon. Expliquez-nous, là, pourquoi vous
9 l'avez convoqué là?

10 R. Le contexte exact, là, je m'en rappelle pas.
11 C'était encore une question de litige qu'il y avait
12 entre lui et Jocelyn Dupuis. Puis je pense qu'il y
13 avait Bernard Girard aussi puis je pense qu'il y
14 [REDACTED] qui était là. Puis là on
15 regardait, il y a-tu moyen qu'ils arrêtent de... de
16 s'opposer ou de... de se nuire un l'autre?

17 Q. [944] O.K. Vous, vous essayez d'arranger ça entre
18 les deux. Votre but c'était pas que Ken Pereira
19 cesse de divulguer puis de parler des factures,
20 c'était de régler la chicane entre les deux?

21 R. Bien, ça revenait pas mal à l'ensemble, là, ils
22 étaient en train de se chicaner pour...

23 Q. [945] Vous avez mis, à cette rencontre-là, monsieur
24 Girard. Monsieur Girard est arrivé avec qui?

25 R. Je m'en rappelle pas.

1 Q. [946] Bon. Monsieur Girard, vous savez pas avec qui
2 il est arrivé. Vous dites, [REDACTED]

3 R. Oui.

■ [REDACTED]

■ [REDACTED] c'est un bon ami à Jocelyn puis
6 s'il fallait parler à Jocelyn, je m'ai dit, s'il y
7 avait quelqu'un de l'extérieur qui aurait parlé, il
8 était pas dans le domaine syndical, il aurait pu
9 lui parler.

10 Q. [948] Mais, Jocelyn, il est pas là à cette
11 rencontre-là?

12 R. Non.

13 Q. [949] Qui a convoqué cette rencontre-là?

14 R. Je sais pas si c'est moi ou Bernard Girard qui en
15 avait parlé, là. Je me rappelle pas dans quel
16 contexte.

17 Q. [950] Je vous suggère que c'est vous qui avez
18 convoqué, le matin, monsieur Pereira, venir au
19 Hilton, puis il a dit : « Je vais y aller rien que
20 si je peux être accompagné de Bernard Girard »?
21 Puis ça devait être un tête-à-tête avec vous, vous
22 souvenez-vous de ça?

23 R. ... Non.

24 Q. [951] Non?

25 R. Mais je me rappelle que monsieur Girard était là,

1 Q. [958] O.K. Alors... Est-ce qu'il y avait aussi une
2 autre personne, un ami qui vous accompagnait, qui a
3 discuté avec monsieur Pereira, qui lui a donné des
4 consignes avant la rencontre avec monsieur

5

████████████████████

6 R. Il me semble que non.

7 Q. [959] Non? Est-ce que c'est vous qui avez dit à
8 monsieur Pereira: « Parle-lui pas de la femme,
9 parle-lui pas de la fille de Dupuis, regarde-le
10 dans les yeux » vous souvenez-vous avoir dit ça à
11 Ken Pereira?

12 R. Non, non, non, pas du tout.

13 Q. [960] Il y a-tu quelqu'un qui vous accompagnait qui
14 a donné ces instructions-là à Ken Pereira?

15 R. Je me rappelle pas de ça du tout, là, c'est...

16 Q. [961] Mais vous vous souvenez d'avoir organisé ou
17 d'être présent à cette rencontre-là puis vous vous
18 souvenez pas qu'est-ce qui se passe là?

19 R. Bien, écoutez, c'est en deux mille huit (2008), que
20 vous me dites, en novembre, là, ça fait quand même
21 cinq ans de ça, puis il y avait une chicane entre
22 Jocelyn puis Ken Pereira puis je suis allé voir
23 s'il y avait pas moyen que... que ça arrête, mais,
24 tu sais, qui, qui était là puis comment ça s'est
25 fait le protocole que vous me montrez là, là c'est

1 vraiment pas ce que j'ai vu, là.

2 Q. [962] O.K. Alors vous êtes allé voir, c'était par
3 curiosité, c'était pas... vous étiez pas... vous
4 étiez pas en... en travail commandé par monsieur
5 Boisjoli?

6 R. Monsieur Boisjoli m'avait demandé... monsieur
7 Boisjoli, à l'époque, si je me trompe pas,
8 travaillait aussi beaucoup avec Bernard Girard,
9 c'était le même local syndical, le 791, le 791G. Ça
10 fait que là, il faut comprendre, là, c'était pas de
11 l'animosité, moi, ces gens-là, là, je travaillais
12 avec eux autres quotidiennement, là, c'est...
13 Bernard Girard je lui parlais souvent, Éric
14 Boisjoli aussi puis Jocelyn aussi. Puis ce que je
15 me rappelle du genre de contexte, c'est que Jocelyn
16 puis Ken, ça marchait pas pantoute ça fait que là,
17 je me dis: « Regarde, je vais aller voir si je peux
18 pas faire quelque chose » puis si Jocelyn était pas
19 invité à cette époque-là, c'est parce que Jocelyn
20 est un peu sanguin, disons, ça fait que s'il est
21 fâché puis des fois, il est pas facile à... tu
22 sais, on a bien beau dire que je suis ami avec lui,
23 mais, tu sais, on a souvent des prises de bec
24 puis... c'est un sanguin.

25 Q. [963] Vous étiez présent à la conversation qu'il y

1 Q. **[969]** Non?

2 R. Je sais qu'on a parlé effectivement de son syndicat
3 à Ken qui était pas vraiment présent au Québec.

4 Q. **[970]** O.K. Et est-ce qu'on lui a demandé à monsieur
5 Pereira d'enlever de la pression sur Dupuis avec
6 l'histoire des factures?

7 R. Bien, c'est sûr que le but de la rencontre, c'était
8 de dire à Ken: « Écoute, il y a-tu moyen d'arranger
9 quelque chose pour que je puisse aussi parler à
10 Jocelyn pour voir s'il y a pas moyen qu'ils
11 s'entendent mieux, là? » Mais comment ça s'est
12 fait, le détail, là, c'était bien plus... tu sais,
13 moi j'allais là externe, là, les gens m'avaient
14 demandé ça, à la FTQ, si je pouvais essayer de voir
15 qu'est-ce qu'il y avait à faire parce qu'ils ne se
16 parlaient plus avec Ken, là.

17 Q. **[971]** O.K. Mais vous souvenez-vous que dans cette
18 rencontre-là, spécifiquement, monsieur Pereira a
19 fait référence aux différentes menaces qu'il
20 recevait, entre autres, sur son téléphone
21 cellulaire? « Boum! Ton tour s'en vient », quelque
22 chose de même?

23 R. Non, absolument pas.

24 Q. **[972]** Non?

25 R. Ça j'ai pas vu ni entendu ça.

1 Q. **[973]** O.K. Vous souvenez-vous que monsieur...
2 monsieur Pereira explique pourquoi qu'il n'a pas
3 confiance en monsieur Dupuis puis [REDACTED]
4 lui répond, en parlant de Jean Lavallée : « C'est
5 pas lui qui veut le calisser dehors, c'est moi,
6 c'est le temps qu'il décalisse, c'est assez que lui
7 et Tony gèrent le Fonds, c'est le temps qu'on ait
8 une part du gâteau. » Vous souvenez-vous que ça a
9 été dit en présence... en votre présence?

10 R. Non, non, non, non.

11 Q. **[974]** Non, vous vous en souvenez pas?

12 R. Je me souviens pas, non, non. On a discuté de
13 choses et d'autres, mais je vous le dis
14 principalement, ce que je me rappelle, c'est avec
15 Bernard Girard puis je me rappelle que la réunion
16 était courtoise, était correcte, on a demandé: « Il
17 y a-tu de quoi à faire? Oui ou non? » puis ça a été
18 correct, là.

19 Q. **[975]** Ça a été correct? Alors, il y a eu... est-ce
20 qu'il y a eu une entente à cette rencontre-là?

21 R. Il y a pas eu d'entente, ça c'est sûr, parce que
22 Jocelyn était pas là, mais suite à ça, c'est sûr
23 que je dois avoir reparlé à Jocelyn pour essayer
24 d'arranger ça, mais je pense ça a... bien pas je
25 pense, ça a jamais marché.

1 Q. [976] O.K. Et est-ce qu'il y a eu d'autres ou des
2 autres rencontres subséquentes sur ce sujet-là avec
3 monsieur Pereira?

4 R. C'est possible.

5 Q. [977] Ça serait à quel endroit? On en avait une à
6 votre bureau tantôt, on en a eu une au Hilton?

7 R. Je peux pas vous répondre, là.

8 Q. [978] Si je vous dis le vingt-six (26) novembre,
9 trois jours après celle du Hilton...

10 R. Hum.

11 Q. [979] ... une autre rencontre?

12 R. Écoutez, le nombre de fois que j'ai rencontré Ken,
13 là...

14 Q. [980] À votre bureau?

15 R. O.K.

16 Q. [981] Vous souvenez-vous qu'il y a eu une autre
17 rencontre à votre bureau puis vous étiez présent?

18 R. Écoutez, monsieur Pereira, là, je l'ai rencontré
19 souvent, là. Je peux pas vous dire en deux mille
20 huit (2008) si le mardi ou le mercredi je l'ai vu,
21 là.

22 Q. [982] O.K. Est-ce que c'est possible qu'il soit...
23 puis vous vous souvenez pas si vous avez rencontré
24 monsieur Pereira avec une autre personne à ce

25

1 R. Non, je m'en rappelle pas.

2 Q. [983] Non? O.K. Vous souvenez-vous d'avoir demandé
3 à monsieur Pereira qu'est-ce qu'il fallait...
4 qu'est-ce qu'il voulait avoir pour faire
5 disparaître les factures?

6 R. Moi j'ai demandé à monsieur Pereira qu'est-ce que,
7 qu'est-ce qu'on pouvait faire pour que la chicane
8 arrête.

9 Q. [984] Oui. Puis qu'est-ce qu'il vous a répondu?

10 R. Je me rappelle pas qu'est-ce qu'il a répondu. Je
11 pense que, effectivement, là, il avait parlé de son
12 syndicat, qu'il voulait regarder pour le nombre de
13 membres qu'il y avait, là, parce qu'il y avait une
14 chicane entre les deux syndicats, là.

15 Q. [985] Est-ce qu'il vous a demandé quelque chose
16 pour lui personnellement?

17 R. Non.

18 Q. [986] D.g. de la FTQ Construction. Le poste de d.g.

19 R. Ah! qu'on avait parlé ce qui voulait... Ça se peut
20 qu'il ait mentionné ça, qu'il voulait (inaudible).

21 Q. [987] Ça se peut qu'il vous ait dit ça que s'il
22 était nommé d.g. de la FTQ Construction, peut-être
23 ça réglerait le problème des chicanes. Qu'est-ce
24 que vous lui avez répondu à ça?

25 R. Bien, le poste de d.g. c'est Jocelyn qui l'avait à

1 cette époque-là?

2 Q. [988] On est après l'élection.

3 R. Après l'élection? Bien, c'est monsieur Goyette.

4 Bien... premièrement, d'après moi, c'était pas
5 possible, là, mais...

6 Q. [989] Mais lui avez-vous dit que le poste d.g.
7 adjoint c'était possible, ça?

8 R. Bien, au cours de la discussion, c'est sûr que je
9 dois avoir jasé avec. Il voulait être d.g. Je lui
10 ai dit, il y a-tu d'autre chose? Parce que je
11 voulais faire le message aux gens de la FTQ. J'ai-
12 tu dit d.g. adjoint, ça se peut.

13 Q. [990] O.K. Ça fait que, vous souvenez-vous même
14 d'avoir refait un organigramme de la FTQ
15 Construction lors de cette rencontre-là avec
16 monsieur Pereira, avec monsieur Pereira comme d.g.
17 ou d.g. adjoint?

18 R. Non.

19 Q. [991] Non? Est-ce que, après cette visite-là, est-
20 ce qu'il y a... avez-vous offert quelque chose
21 directement à monsieur Pereira pour qu'il se calme
22 puis qu'il arrête de parler des factures?

23 R. Non. On a parlé, comme je vous dis, à quelques
24 reprises, de généralités, quand je parlais, parce
25 que des gens de la FTQ m'avaient demandé de lui

1 parler mais sans plus, là.

2 Q. [992] Lui avez-vous offert trois feuilles?

3 R. Moi, non. J'ai entendu cette information-là mais je
4 lui ai pas offert trois feuilles.

5 Q. [993] Vous avez entendu ça où, excusez-moi, là?

6 R. Bien, il me semble que c'est suite à la Commission,
7 je pense, que j'ai entendu ça.

8 Q. [994] Suite à la Commission, ici à la Commission ou
9 dans votre bureau à cette rencontre-là?

10 R. Non, non, non. Non, non, je parle, là, récemment,
11 là.

12 Q. [995] O.K. Ça fait que ça, vous l'avez entendue
13 cette version-là à l'effet que vous auriez offert
14 trois feuilles à Ken Pereira...

15 R. Oui.

16 Q. [996] ... puis que la personne qui vous
17 accompagnait a dit, c'est cent mille (100 000)
18 chacune, c'est trois cent mille (300 000)?

19 R. Cent mille (100 000) chacune...?

20 Q. [997] Chaque feuille.

21 R. Ah! O.K. Bien regarde, c'est ce que j'ai entendu,
22 là, mais, j'ai pas offert trois cent mille dollars
23 (300 000 \$) à Ken Pereira.

24 Q. [998] Non? Alors, est-ce qu'il y a eu une autre
25 rencontre par la suite, juste au début de deux

1 mille neuf (2009), juste avant finalement que les
2 fameuses factures sortent publiquement, là, dans
3 les médias? Avez-vous eu... est-ce que vous avez eu
4 une nouvelle rencontre avec monsieur Pereira?

5 R. C'est possible.

6 Q. [999] C'est possible. Encore une fois, là, essayez
7 d'être plus précis.

8 R. O.K. Ken Pereira, là, je me rappelle pas exactement
9 le nombre de fois que je l'ai vu. Il faut
10 comprendre, là, que moi, j'ai une job à temps
11 plein, j'ai plein de monde qui viennent me voir à
12 tous les jours, j'ai un paquet de rendez-vous. Si
13 Ken il est venu en novembre, en décembre, en
14 janvier, j'ai... je peux pas vous dire, là.

15 Q. [1000] Vous pouvez pas nous dire ce qui s'est passé
16 spécifiquement, là. Est-ce que ça serait monsieur
17 Girard qui vous aurait appelé pour organiser cette
18 dernière rencontre-là avec Pereira?

19 R. C'est possible.

20 Q. [1001] Savez-vous, est-ce que... si je vous dis
21 qu'elle a eu lieu dans votre bureau en présence de

22

23 R. O.K.

24 Q. [1002] Oui? Mais...

25 R. Bien, c'est possible. Je m'en rappelle pas par

1 exemple.

■ [REDACTED]

17 R. Écoutez, je me rappelle pas du détail des
18 rencontres mais s'il y a ça, ça se peut, oui. Je
19 sais qu'une fois je me rappelle c'était pour ça,
20 c'est... c'est son ami puis il essaie de raisonner
21 Jocelyn.

22 Q. [1007] O.K. Vous avez été un acteur important
23 finalement dans cette histoire-là avec Ken Pereira?
24 C'est vous qui êtes de toutes les rencontres, vous
25 les provoquez, elles ont lieu à votre bureau. Votre

■ [REDACTED]

■ [REDACTED]

3 R. C'est dans le cadre... Oui mais... Tu sais, vous
4 savez, c'est... C'était dans le cadre du problème
5 qu'il y avait entre Ken puis Jocelyn. Ça fait que
6 si Bernard Girard m'a demandé d'être là, ça faisait
7 mon affaire, mais je n'étais pas partie prenante,
8 là, du dossier, là. Tu sais, à la demande, moi, ça
9 me faisait plaisir si j'aurais pu aider pour qu'ils
10 s'entendent, c'est tout, là.

■ [REDACTED]

20 Q. [1014] Il a-tu eu de quoi à voir dans les
21 discussions avec Ken Pereira?

22 R. Je ne sais pas s'ils se connaissent.

23 Q. [1015] Vous ne savez pas? Je ne vous demande pas
24 s'ils se connaissent, mais s'il a eu quoi que ce
25 soit à voir au niveau des offres, de la négociation

1 avec Ken Pereira?

2 R. Écoutez. Les offres qui ont été faites après, il y
3 a eu un règlement avec la FTQ. Comment qu'ils se
4 sont arrangés... Ce n'était pas de mon ressort.

5 Q. **[1016]** Le règlement avec la FTQ, ça, ça n'inclut
6 pas le poste de DG adjoint que vous auriez offert à
7 monsieur Pereira.

8 R. Je n'ai pas offert le poste de DG adjoint, parce
9 que si je ne me trompe pas, ça fonctionne par
10 réélection. Ça se peut qu'en discutant, quelqu'un
11 dit, « Regarde qu'est-ce qui se passe, comment tu
12 vois ça, comment que tu voudrais régler le
13 dossier? » Ça se peut qu'il ait parlé de ça,
14 mais... Ce n'est pas une entreprise privée, là.

15 Q. **[1017]** O.K. Puis, puis les... les trois feuilles
16 dont quelqu'un aurait parlé, là, cent mille dollars
17 (100 000 \$) chacune, ça, ça ne fait pas partie de
18 l'entente. Alors je comprends qu'il y a une entente
19 officielle de la FTQ Construction, on n'en parle
20 pas. Celle qui nous préoccupe, c'est les
21 discussions que vous avez eues avec monsieur
22 Pereira. Puis il est question de trois feuilles, il
23 est question d'un poste... bien, pas... pas DG, ce
24 n'est pas possible, mais DG adjoint. Et ça, vous
25 dites que vous n'avez pas offert ça.

1 R. Bien, je n'ai pas le pouvoir d'offrir le poste de
2 DG adjoint, mais ça se peut qu'en parlant... Il
3 faut faire attention, hors contexte, là. Je lui ai
4 dit, « Regarde, comment tu vois ça pour régler ce
5 problème-là? », puis s'il n'était pas content de la
6 position de son local là-dedans, puis comment qu'il
7 se voyait dans une structure... La personne a le
8 droit de dire ce qu'elle voudrait avoir, comment
9 qu'elle pense que ça serait mieux, mais... Sans
10 plus, là.

11 Q. **[1018]** Je comprends que vous n'avez pas le pouvoir
12 d'offrir ça, mais je comprends que vous aviez eu le
13 pou... vous avez pris le pouvoir de dire à
14 Dominique Bérubé qu'il ne se présenterait pas sur
15 le poste de... de directeur général à la place de
16 Jocelyn Goyette (sic).

17 R. Bien, quand j'ai parlé avec Dominique Bérubé...
18 C'est sûr que s'il m'a demandé mon avis, je ne
19 pensais pas que c'était la meilleure personne pour
20 faire cette job-là.

21 Q. **[1019]** Il ne vous demandait pas son avis, et vous
22 lui avez dit, « Non, ce n'est pas une bonne idée,
23 puis fais pas de farces avec ça. »

24 R. Dans le contexte que monsieur Boulé m'avait
25 demandé, il me disait que l'autre voulait se

1 présenter, j'avais dit, « Bien oui, fais pas de
2 farces avec ça », parce que je ne pense pas qu'il
3 aurait passé non plus aux élections.

4 Q. **[1020]** O.K.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[1021]** O.K. Mais dans le contexte où vous dites que
7 vous n'avez pas le pouvoir d'offrir le poste de DG
8 adjoint, mais vous dites que vous faites cent
9 millions (100 M) par année, et vous ramassez les
10 dépenses personnelles de monsieur Dupuis, vous avez
11 la possibilité d'offrir trois feuilles à monsieur
12 Pereira?

13 R. Est-ce que j'aurais eu les capacités? Oui. Est-ce
14 que j'en avais l'intérêt? Non. Est-ce que je l'ai
15 fait? Non.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Madame Blanchette, l'onglet 58, s'il vous plaît.

18 Q. **[1022]** On va écouter quelques conversations puis je
19 pense qu'on finira l'après-midi avec ça. Alors, à
20 l'onglet 58, une conversation du vingt-trois (23)
21 novembre deux mille huit (2008), on peut la
22 produire, Madame la Greffière, la prochaine cote
23 qui va être...

24 LA GREFFIÈRE :

25 1151.

1 Me PAUL CRÉPEAU :

2 1 et 2.

3 LA GREFFIÈRE :

4 1 et 2, exact.

5

6 109NP-1151.1 : Écoute électronique 08-0078 14523

7

8 109NP-1151.2 : Transcription de l'écoute 08-
9 0078 14523

10

11 Me PAUL CRÉPEAU :

12 Q. **[1023]** Alors, les personnes, les interlocuteurs
13 sont identifiés comme étant Ken Pereira et Louis-
14 Pierre Lafortune. Vous nous direz si c'est exact,
15 Monsieur Lafortune.

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

18

19 Me PAUL CRÉPEAU :

20 Q. **[1024]** Alors, pendant qu'on va mettre l'onglet 59 -
21 Madame Blanchet - je vais juste vous demander,
22 Monsieur Lafortune, est-ce que vous êtes capable de
23 situer cette conversation-là au sortir d'une
24 première rencontre avec Pereira, où vous avez
25 déblayé le terrain, discuté des problèmes avec

1 monsieur Pereira?

2 R. Bien, je vois que l'entente semble assez cordiale
3 puis il y semble avoir des pistes de solution.

4 Q. **[1025]** O.K. On y va trois jours plus tard, le
5 vingt-six (26) novembre, monsieur Pereira, monsieur
6 Lafortune. Et je vous suggère que c'est le matin ça
7 du brunch au Hilton. Ah! excusez-moi, je fais
8 erreur, ce n'est pas le brunch, c'est après le
9 brunch du Hilton. Il est convoqué à votre... vous
10 lui avez demandé de venir à votre bureau ce matin-
11 là. Excusez-moi.

12

13 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

14

15 Me PAUL CRÉPEAU :

16 Q. **[1026]** Alors, appel pour confirmer la rencontre que
17 vous avez à votre bureau avec monsieur Pereira.
18 Toujours pour régler la question de la chicane. Ça
19 va, ça, Monsieur Lafortune?

20 R. Oui.

21 Q. **[1027]** O.K. Madame Blanchette, je vais vous
22 demander l'onglet numéro 61, s'il vous plaît.

23 LA GREFFIÈRE :

24 Alors sous la cote 1152, 1 et 2.

25

1 109NP-1152.1 : Écoute électronique 08-0078 14670

2

3 109NP-1152.2 : Transcription de l'écoute
4 électronique 08-0078 14670

5

6 Me PAUL CRÉPEAU :

7 Et pour la pièce suivante, qui est l'onglet 61, on
8 va lui donner tout de suite la cote suivante, qui
9 va être 1153, 1 et 2.

10 LA GREFFIÈRE :

11 Sur l'onglet 61?

12 Me PAUL CRÉPEAU :

13 1, c'est ça.

14 LA GREFFIÈRE :

15 Elle a déjà été produite.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Oui, oui, excusez-moi, je vois la cote 102P-1008.2
18 déjà produit alors... produite sous cette cote-là
19 alors conversation entre [REDACTED]
20 monsieur Jocelyn Dupuis, le quinze (15) décembre.

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 Q. [1028] Qui est-ce qui parle, Monsieur Lafortune?

25 R. Je comprenais que c'est Jocelyn Dupuis [REDACTED]

1 [REDACTED]
2 [REDACTED] On est le quinze (15)
3 décembre, il est dix heures du matin (10h00),
4 Madame Blanchette, vous pouvez placer la 62,
5 pendant ce temps-là et... oups!, on a une rencontre
6 qui doit se faire, on cherche le 440, puis là, là,
7 [REDACTED] Jocelyn Dupuis dit à... « Va-t-en chez
8 Louis-Pierre », O.K., tous ces gens-là semblent
9 bien vous connaître, hein, [REDACTED]
10 bien, chez Louis-Pierre c'est pas un problème?
11 R. Bien je pense qu'on l'a abordé le sujet, là, que je
12 connaissais [REDACTED] puis Ken, à voir les
13 écoutes aussi, là, on s'entendait pas mal non plus
14 puis Jocelyn aussi.
15 Q. [1030] O.K. Tous ces gens-là s'en vont chez Louis-
16 Pierre. Conversation suivante, qui est à dix heures
17 treize (10h13) le même matin du quinze (15)
18 décembre... non, c'est pas vrai, excusez-moi...
19 onze heures dix (11h10), le même matin.

20
21 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE
22

23 Q. [1031] Monsieur Lafortune, monsieur Dupuis semble
24 trouver ça drôle, mais il est installé dans votre
25 bureau?

1 R. C'est ce que je vois.

2 Q. **[1032]** Vous étiez pas là?

3 R. Non.

4 Q. **[1033]** Vous l'aviez pas invité?

5 R. Non.

6 Q. **[1034]** Il rentre dans votre bureau comme il rentre
7 dans son bureau?

8 R. Je dirais pas jusqu'à ce point-là mais monsieur
9 Dupuis est pas reconnu pour sa gêne, là.

10 Q. **[1035]** Pour sa gêne, je comprends, puis il y a pas
11 personne chez... chez Guay qui a des instructions
12 de le bloquer, de ne pas le laisser entrer?
13 Monsieur Dupuis, quand il arrive chez vous, il
14 rentre puis il s'installe dans votre bureau?

15 R. Oui.

16 Q. **[1036]** O.K. Il est-tu tout seul, monsieur Dupuis,
17 quand il parle dans cette conversation-là?

18 R. Quand... bien là, regardez, vous voyez, je pense
19 que c'est clair que j'étais pas là puis j'étais
20 même pas au courant, là.

21 Q. **[1037]** Vous étiez pas là, mais vous avez monsieur
22 Dupuis qui dit: « On est là, regarde, je suis à ton
23 bureau, tu sais avec qui je suis, puis en arrière,
24 un homme inconnu dit, on t'attend. C'est qui ça
25 l'homme inconnu qu'on entend en arrière?

1 R. Regardez, je pense pas y avoir été. Ça me dit rien.
2 Là faut pas me prétendre des intentions, là. Vous
3 voyez bien que j'étais pas prévu là, là.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [1038] Vous lui dites, sur l'écoute électronique,
6 que vous allez être là dans dix minutes...

7 R. Oui.

8 Q. [1039] ... mais comme tout le reste, vous nous
9 dites ici que vous êtes pas allé.

10 R. Non, mais de la manière qui parle c'est qu'il
11 partait à onze heures (11H00), là. Il semblait
12 avoir un genre de conflit d'horaire, là.

13 Q. [1040] Ce qui fait dire qu'il a dit qu'il partait à
14 onze heures trente (11H30) et vous avez dit que
15 vous seriez là dans dix minutes.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Q. [1041] Donne-moi dix minutes, je suis là.

18 R. Bon.

19 Q. [1042] C'est votre ami Jocelyn.

20 R. Oui, mais Jocelyn, là, c'est pas exceptionnel que
21 j'y parle, là. J'y parlais...

22 Q. [1043] Je comprends...

23 R. ... pas à tous les jours, là, mais...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [1044] Non, c'est pas ça la question. Ma question

1 qui était là avec? Vous l'entendez parler derrière?

2 Me PAUL CRÉPEAU :

3 Q. [1045] Regardez la ligne 22. « On t'attend ». Dix
4 minutes avant, avec qui, avec qui...

5

■

■

8 votre bureau avec Jocelyn Dupuis, puis Jocelyn
9 Dupuis, en tout cas, il trouve ça bien comique,
10 pis, on t'attend.

11 R. Bien, ils voulaient me voir.

12 Q. [1047] Pourquoi qu'ils viennent vous voir comme ça?
13 Pourquoi qu'ils rentrent dans votre bureau?

14 [REDACTED] là, qui... dont vous vous tenez si
15 loin depuis le début, là, il est chez lui quand il
16 est dans votre bureau. Il rentre comme il veut lui
17 aussi.

18 R. Non. Il est avec monsieur Dupuis, là.

19 Q. [1048] O.K. C'est parce qu'il est avec Dupuis qu'il
20 a le droit de rentrer dans votre bureau?

21 R. Écoutez oui, là, si il a rentré avec monsieur
22 Dupuis... C'est sûr que monsieur Dupuis, quand...
23 s'il rentrait au bureau, y'a personne qui en
24 faisait de cas, là.

25 Q. [1049] O.K. Puis vous avez jamais dit, qu'est-ce

1 que tu fais là? Sors de mon bureau, je t'ai pas
2 invité...

3 R. Non.

4 Q. [1050] O.K. Ça fait que Jocelyn Dupuis, il avait le
5 droit de rentrer dans votre bureau, s'y installer,
6 même quand vous étiez pas là, même quand vous
7 l'aviez pas invité puis vous le saviez pas. Alors
8 le personnel de bureau chez vous laissait rentrer
9 Jocelyn Dupuis comme dans un moulin?

10 R. Bien, pas comme dans un moulin mais c'est sûr qu'il
11 y avait pas de problème si il venait au bureau.

12 Q. [1051] O.K. Puis là il est accompagné [REDACTED]
13 [REDACTED]
14 semble être quand même un ami assez proche, là.
15 « On t'attend. » On est en décembre deux mille huit
16 (2008).

17 R. C'est pas un ami assez proche. Est-ce que je le
18 connais, oui, mais il était avec Jocelyn. Il dit
19 « On t'attend. » Je peux pas bien, bien commenter
20 ça, là.

21 Q. [1052] Bien oui, vous pouvez le commenter. Je vais
22 être là dans dix minutes, je vais vous rejoindre.
23 De quoi vous avez parlé avec monsieur?

24 R. Je le sais pas. Je parle à Jocelyn. Jocelyn
25 m'appelle. Vous voyez que c'était pas prémédité. Il

1 vient souvent au bureau. Pourquoi qui rencontrait
2 l'autre? Je le sais pas. J'aurais pu aussi bien pas
3 être là si j'avais été plus pressé, là.

4 Q. [1053] On est-tu en train d'arranger des, le
5 conflit avec Ken Pereira puis les factures?

6 R. Bien, je me rappelle ... je... pas d'avoir parlé de
7 [REDACTED]

8 Q. [1054] Bien, là vous vous rappelez pas mais vous
9 dites, je sais pas de quoi on a parlé mais là, dit
10 je me rappelle pas de... Donc...

11 R. Je parle d'en général, je me rappelle pas d'avoir
12 parlé des factures avec... Moi quand j'ai parlé des
13 factures, j'avais Bernard Girard qui était au
14 dossier, j'avais Éric Boisjoly qui était pour la
15 FTQ, j'avais Jocelyn puis qui parlait avec Raynald
16 qui était son ami, puis les autres personnes...
17 C'est sûr que j'ai parlé avec d'autres personnes de
18 la FTQ mais pas à l'extérieur de ça. Je n'ai
19 sûrement parlé aussi avec des entrepreneurs parce
20 que...

21 Q. [1055] Je comprends mais...

22 R. ... il y a bien du monde qui s'intéressait au
23 dossier.

24 Q. [1056] Oui, bien avec les entrepreneurs, vous
25 réglez pas les élections de la FTQ. Mais avec

1 Bérubé, vous vous êtes pas gêné pour lui dire qu'il
2 avait pas d'affaire là puis avec les factures de
3 Jocelyn Dupuis qui étaient un élément explosif à ce
4 moment-là, vous vous gênez pas pour vous en mêler
5 puis agir comme médiateur.

6 R. Bien, on m'a demandé d'agir comme médiateur pour
7 des gens de la FTQ puis je l'ai fait, puis c'est
8 tout.

9 Q. [1057] Avez-vous demandé à monsieur Pereira
10 d'intervenir en votre faveur pour des contrats au
11 bénéfice Guay en Alberta?

12 R. Probablement.

13 Q. [1058] O.K. Et est-ce que vous lui avez promis un
14 pot-de-vin, de l'argent en échange?

15 R. Non, c'est pas un pot-de-vin s'il travaille pour
16 trouver des contrats, c'est un travail de
17 représentation puis...

18 Q. [1059] Représentation ou ouvrir des portes
19 syndicales?

20 R. Bien, ça peut fonctionner des deux manières. Si
21 c'est par les portes syndicales, je peux avoir des
22 entrées puis que des gens me connaissent pour faire
23 des travaux en Alberta. J'en ai fait dans cinq
24 états aux États-Unis.

25 Q. [1060] Oui.

1 R. J'en ai fait dans l'Est du Québec l'Ouest, dans ma
2 tête, là, c'était possible aussi.

3 Q. **[1061]** Lui avez-vous promis si... vous vouliez
4 entrer le contrat PCL d'abord. Ça vous dit quelque
5 chose?

6 R. On a abordé des... plusieurs projets, là,
7 effectivement.

8 Q. **[1062]** Oui.

9 R. Parce qu'il avait des contacts dans l'Ouest
10 canadien avec de très grandes entreprises.

11 Q. **[1063]** Oui, mais à titre de représentant syndical.
12 Avez-vous promis cent mille piastres (100 000 \$) à
13 Ken Pereira s'il faisait... vous faisait rentrer
14 sur le contrat de PCL?

15 R. On avait parlé d'une job qui valait à peu près dix
16 millions (10 M\$) qui durait un an, puis à ce
17 moment-là, c'est sûr qu'il aurait une rémunération
18 de cent mille dollars (100 000 \$), mais ça a été
19 déclaré, c'était correct, là, si...

20 Q. **[1064]** C'est un travail de représentant, même si
21 c'est un officier syndical, il peut agir un petit
22 peu comme représentant pour votre entreprise là-
23 bas.

24 R. Bien, c'est pas sûr qu'il aurait agi comme officier
25 syndical à ce moment-là. Si j'aurais eu ce contrat-

1 là, ce qu'il aurait fait probablement, il aurait
2 travaillé soit au bureau ou quoi que ce soit en
3 relation avec le client, là. C'est deux choses
4 différentes, là. Il y a du monde qui travaille dans
5 l'entreprise privée qui va au mouvement syndical.
6 Il y en a du mouvement syndical qui transfère au
7 privé. C'est pas... c'est pas rare, puis c'était
8 correct, là.

9 Q. **[1065]** O.K. Madame la Présidente, il est et vingt-
10 cinq (16 h 25) et j'aborderais maintenant un sujet
11 qui va être plus long. Je vous proposerais de
12 reporter à mercredi... jeudi, excusez-moi, pour le
13 cas de monsieur... oui, Lafortune.

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Q. **[1066]** C'est vrai. Donc, vous devez revenir jeudi,
16 Monsieur Lafortune. Merci.

17

18 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

19

20 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

21

22

23

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **JEAN LAROSE**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **JEAN LAROSE**

25

VOLUME 148
Le 3 décembre 2013

- 263 -